



MILITAIRES EN RETRAITE PAS DE POLITIQUE DURANT 5 ANS

Page 3

**PROPAGATION
DES MICROBES**

**HÔPITAUX
EN DANGER !**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3817 | Lundi 14 octobre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SIDI BEL ABBÈS

**QUADRUPLE
MEURTRE**

Page 24

PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES ET PLF 2020

LE QUITUS DU **CONSEIL** **DES MINISTRES**

Page 3

● **MARCHES ET RASSEMBLEMENTS DANS PLUSIEURS WILAYAS**



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**AMENDEMENT
DU CODE
DE PROCÉDURE
PÉNALE**

Page 3



VFS GLOBAL PRIVÉ D'INTERNET

**AUCUN
VISA POUR
LA FRANCE**

Page 24



3
*éléments de soutien
aux terroristes
arrêtés
à Tissemsilt et
Khenchela.*

8
*stades bientôt
réhabilités et
dotés de pelouses
en gazon
naturel.*

9
*morts déplorés
en 48 heures
dans des
accidents de la
route.*

2^e Forum sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna

Les travaux du 2^e Forum international sur les miracles scientifiques dans le Saint Coran et la Sunna ont été ouverts, vendredi, à la maison de la culture de Chlef, en présence du wali, Mustapha Sadek, du président de l'Association des oulémas musulmans, Abderrazak Guessoum, et de plusieurs médecins et chercheurs dans les sciences du Coran et de la médecine d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, de Jordanie et de France. Au programme de ce forum international de deux jours, figurent 17 communications sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna, présentées par une pléiade de chercheurs et de professeurs, à l'instar du géologue et prédicateur égyptiens Zaghoul El-Naggar et Omar Abdelkafi. Au programme de la première journée figure une communication sur les miracles scientifiques du Saint Coran en rapport avec la médecine et certains organes en particulier, à savoir le cœur, le thorax, l'ADN nucléaire, la cytologie et la génétique. Consacrée à la médecine prophétique, la deuxième journée portera sur plu-



sieurs recherches réalisées en phytothérapie, en maladies chroniques, et à l'explication de quelques versets coraniques. Le 2^e Forum international sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna, dont la 1^{re} édition a été organisée en 2009, a été organisée à l'initiative de l'Association du corps médical du secteur privé à Chlef.

Reprise des travaux de réhabilitation de la digue d'El-Atteuf



Les travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'art ancestral à El-Atteuf, la digue Abbas, fragilisée par les inondations d'octobre 2008, ont repris après une interruption pour des raisons techniques. Confié en 2016 à l'entreprise publique Hydro

Technique, le projet de réhabilitation, qui devait être réalisé en 15 mois pour un montant de 480 millions de dinars, a connu un retard "considérable", suite à des problèmes techniques survenus sur le terrain, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Habib Boulenouar. La reprise des travaux traduit l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics à la préservation du patrimoine ancestral "matériel et immatériel" de la région de Ghardaïa, classé "patrimoine sauvegardé".

Construit en 1263 à 4 km en aval de la localité d'El-Atteuf, sa réhabilitation est dictée par son importance pour l'alimentation et la recharge cyclique de la nappe phréatique de la région. L'étude de réhabilitation de cet ouvrage hydraulique ancestral classé patrimoine matériel historique, d'une longueur de 800 mètres, d'une largeur de 7,5 mètres en crête et d'une hauteur de 10 mètres, a été confiée à un bureau d'étude spécialisé suisse. L'étude de réhabilitation, achevée et approuvée, a été conceptualisée conformément aux chartes de Venise, Boulogne et Florence.

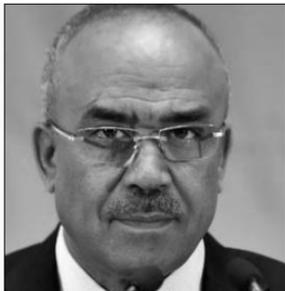
Alger accueille le Salon de la femme au foyer productrice

Le Salon de la femme au foyer productrice de la wilaya d'Alger connaît une participation distinguée des femmes artisanes ayant relevé tant de défis pour acquérir des compétences en matière d'artisanat dans divers domaines, des femmes qui se partagent un seul souci : l'absence d'espaces permanents pour la commercialisation de leurs produits. La plupart des femmes prenant part à la 6^e édition de cette manifestation, organisée du 28 septembre au 12 octobre en cours au niveau du centre culturel Mustapha- Kateb d'Alger, ont affirmé que "l'organisation de ces salons leur permettaient souvent de se rapprocher du public, sans pour autant avoir un effet à long terme, vu de l'absence d'espaces réels et permanents pour la commercialisation de leurs différents produits". L'organisation du Salon de la femme au foyer productrice, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, constitue une opportunité pour les femmes cherchant à promouvoir leur produit et acquérir une expérience en marketing. La plupart de ces femmes ont acquis une expérience avérée dans plusieurs domaines sans passer par les centres de formation ou les associations. Des attesta-



tions de formation leur ont été attribuées dans le cadre de la formation par l'apprentissage au niveau des différents centres de formation de la wilaya. Ces attestations leur permettent d'accéder aux différents dispositifs d'aide pour la création des petites entreprises.

D
I
X
I
L
T



NOUREDDINE BEDOUI

"La création de la délégation nationale de la sécurité routière constitue un acquis important, étant le fruit d'un travail de plusieurs années et l'aboutissement d'un partenariat fructueux avec des pays développés ayant une expérience pionnière dans ce domaine..."

Ils survivent à un naufrage grâce à leurs sacs de... cocaïne

La cocaïne leur a sauvé la vie. Des gardes-côtes colombiens étaient en train de patrouiller au large de Tumaco, une ville colombienne, lorsqu'ils ont aperçu trois hommes en pleine mer. Ces naufragés, plongés dans l'eau jusqu'au cou étaient accrochés à des sacs flottants. Les gardes-côtes les ont alors secourus et ont récupéré leur cargaison. A l'intérieur, ils ont découvert 1.265 kilogrammes de cocaïne.

Une fois sur terre, les naufragés ont donc été arrêtés. Ils sont susceptibles d'être poursuivis pour trafic de drogue.

Le dealer confond des policiers avec des... clients

L'habit ne fait pas le moine. C'est ce qu'ont dû penser 2 policiers de la brigade anticriminalité de Toulouse. Alors qu'ils se trouvaient dans le quartier des Izards, connu pour son trafic de stupéfiants, ils ont été abordés par un jeune homme. Ce dernier leur a demandé ce qu'ils voulaient comme type de stupéfiants. Il leur a ainsi proposé tout ce qu'il avait en "magasin" : herbe et résine de cannabis, mais aussi de la cocaïne. Les faux clients, mais vrais policiers, ont interpellé le jeune revendeur, inconnu des services. Placé en garde à vue, il a été déféré devant la justice.

PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES ET PLF 2020

Le quitus du Conseil des ministres

L'espoir nourri par certains de voir le Conseil des ministres différer l'examen du projet de loi sur les hydrocarbures s'est évaporé.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En effet, le projet de loi en question, qui a suscité moult polémiques, a été examiné et adopté hier, par le Conseil des ministres lors d'une réunion présidée par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

Il en a été de même pour le Projet de loi de finances 2020 (PLF). Plus sans doute que le PLF, c'est surtout le projet de loi sur les hydrocarbures qui a focalisé toute l'attention de l'opinion publique et des observateurs.

Et c'est tout à fait normal et logique, puisque l'économie nationale est essentiellement basée sur le pétrole et le gaz, dont la vente constitue la principale, sinon la seule, ressource en devises pour le pays. D'où, à l'évidence, ce grand intérêt manifesté par les Algériens, dont une bonne partie a fait montre de sa colère, en revendiquant le retrait pur et simple du projet de loi. Des experts ont aussi espéré que le



gouvernement diffère l'examen de ce projet controversé. Des leaders politiques ont emboîté le pas, en appelant le gouvernement à retirer le projet de loi.

Ce dernier a suscité l'opposition de larges pans de la société, comme cela s'est vérifié hier.

En effet, plusieurs marches et rassemblements ont eu lieu un peu partout sur l'ensemble du territoire national, dans l'espoir de peser sur le cours des événements, mais c'était compter sans la détermination du gouvernement qui a finalement adopté le texte en Conseil des ministres. Le projet doit maintenant être soumis

au Parlement pour examen et adoption. C'est dire, que la balle est maintenant dans le camp des députés et des sénateurs. Pour le PLF 2020 et en dépit de la crise financière, le gouvernement a évité de toucher aux transferts sociaux pour épargner les couches populaires dont le pouvoir d'achat est déjà assez laminé.

Ce projet de loi qui garde le taux de la TVA à 19%, contient une disposition importante, à savoir l'autorisation d'importation des véhicules de moins de trois ans, histoire de produire un effet de "dumping" sur le marché local du véhicule.

L. B.

POUR DIRE NON AU PROJET DE LOI

Marches et rassemblements dans plusieurs wilayas

PAR CHAHINE ASTOUATI

La rue bouge dans les quatre coins du pays, pour dénoncer le contenu de l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures, jugé contraire aux intérêts de l'Algérie.

En plus de la grandiose manifestation organisée hier, devant le siège de l'APN, des activistes ont initié des marches et des rassemblements dans plusieurs villes du pays pour exprimer leur opposition au projet du gouvernement. A

Alger, des milliers de citoyens ont convergé vers l'APN pour dire non au projet de loi en question. Un important dispositif de sécurité a été déployé pour empêcher les manifestants d'arriver jusqu'à la chambre basse du Parlement.

A Bejaia, des citoyens ont organisé un rassemblement devant le siège régional de la compagnie nationale des hydrocarbures, pour dire non à l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures. Toujours à Bejaia, des étudiants et des

enseignants ont organisé un sit-in, suivi par des prises de parole à l'intérieur de l'université, pour exiger le retrait de l'avant-projet de loi.

A Oran, des citoyens ont organisé une marche dans les rues de la ville. Des slogans hostiles au pouvoir et au projet de loi sur les hydrocarbures, ont été scandés par les manifestants.

Dans la wilaya de Biskra, un groupe d'activistes a tenu un sit-in au centre-ville pour exprimer leur opposition à

toute révision de la loi sur les hydrocarbures. Ils se sont engagés à organiser de nouvelles actions, si le gouvernement ne retirait pas l'avant-projet de loi.

Des actions similaires ont été organisées dans les villes de Bordj Bou Arreridj, Batna et El Oued. A Annaba, une marche a été également organisée dans les rues de la ville pour les mêmes raisons.

C. A.

LE FFS RÉITÈRE SON OPPOSITION:

"Une atteinte grave à la souveraineté nationale"

Le FFS prévient, dans une déclaration signée par le coordinateur de l'Instance présidentielle, contre les menaces qui pèsent "sur le patrimoine du peuple et la souveraineté nationale", en évoquant les avant-projets de loi de finances et des hydrocarbures, qui ont été examinés et adoptés hier par le Conseil des ministres, réuni sous la présidence de Abdelkader Bensalah, chef d'Etat par intérim. "Ces lois hypothèquent à moyen et long terme, le développement d'une économie indépendante et portent un sérieux préjudice aux intérêts nationaux. Il s'agit là d'une atteinte grave, à la fois, au patrimoine de notre peuple et à sa souve-

raineté nationale", estime le FFS, qui a qualifié le gouvernement Nouredine Bedoui "d'illégal et d'impopulaire", et le Parlement de "non représentatif". Selon le FFS, l'avant-projet de loi des hydrocarbures, qui vise "à augmenter l'attractivité du marché pétrolier algérien", introduit les contrats de gré à gré et prévoit une révision de la fiscalité, au lieu de revenir à la loi de 1986 qui consacre "le contrat de partage de production". Le projet conserve le cadre de la loi de 2005 sur le régime des concessions octroyées sur la base d'appels d'offres, souvent infructueux. Le régime des concessions donne "un droit souverain

à la société étrangère, qui considère le pétrole comme sa propriété", alors que la base de la loi de 1986 est le contrat de partage de production. Dans ce contrat, l'Etat accorde le permis d'exploration à Sonatrach, sa propriété (constitutionnellement inaliénable, incessible et insaisissable, les fameux 3i), et son bras armé dans le domaine pétrolier. Sonatrach signe un contrat non de droit minier, mais de droit commercial avec un partenaire étranger.

R. N.

MILITAIRES EN RETRAITE

Pas de politique durant 5 ans

Le Conseil des ministres, réuni hier dimanche, sous la présidence du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a adopté un projet de loi complétant l'Ordonnance N°02-06 du 28 février 2006, portant Statut général des personnels militaires, présenté par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Cet amendement "vise à la mise en conformité des dispositions du Statut général des personnels militaires et la loi organique N°10-16 du 25 août 2016 relative au Régime électoral, amendée et complétée, en faisant obligation au militaire en activité de service admis à cesser définitivement de servir dans les rangs de l'ANP, de s'abstenir, pour une période de cinq (05) années à compter de la date d'effet de la cessation d'activité, d'exercer toute activité politique partisane ou de se porter candidat à une quelconque fonction politique électorale". L'objectif étant d'"empêcher" toute atteinte à l'honneur et au respect des institutions de l'Etat, ainsi qu'à l'image de marque de l'institution militaire, en ce sens que le militaire en activité de service admis à cesser définitivement de servir, est placé, pour une durée fixée à cinq (05) années, en disponibilité ce qui le met à la disposition de l'ANP, qui peut le rappeler à tout moment, conformément aux dispositions des articles 1 et 3 de l'Ordonnance N°76-110 du 09 décembre 1976, portant obligations militaires des citoyens algériens. Ainsi, la situation du militaire réserviste de l'ANP demeure, pendant toute la durée de cette condition juridique, "contraire à toute activité politique partisane ou candidature à une fonction publique électorale", précise le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Amendement du code de procédure pénale

Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a adopté le projet de loi amendement l'Ordonnance N 66-155 du 08 juin 1966 portant code de procédure pénale, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati. Initié dans le cadre du "renforcement" du système législatif de lutte contre la corruption et toutes les formes de criminalité, cet amendement abroge "toutes les dispositions ayant eu un impact négatif sur la mise en mouvement de l'action publique, et celles constituant des entraves à l'action de la Police judiciaire, notamment dans les affaires de corruption et de dilapidation du denier public", indique un communiqué de la présidence de la République. Ce nouveau texte annule la condition de la plainte préalable des organes sociaux de l'entreprise, pour la mise en mouvement de l'action publique à l'encontre des dirigeants des entreprises publiques économiques, dont l'Etat détient la totalité des capitaux ou à capitaux mixtes, et ce "en renforcement de la protection des deniers publics et de la lutte contre le crime financier, tout en maintenant la protection juridique aux dirigeants de ces entreprises, en vertu du code de Procédure pénale".

R. N.

ANNÉE UNIVERSITAIRE
2019-2020**Ouverture officielle
aujourd'hui**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, présidera lundi à Oran, la cérémonie d'ouverture solennelle de l'année universitaire 2019-2020, a indiqué dimanche, un communiqué du ministère. Le ministre effectuera une visite de travail dans la wilaya d'Oran où il présidera la cérémonie d'ouverture solennelle de l'année universitaire 2019-2020, au niveau de l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", de même qu'il procédera à l'inauguration de la nouvelle faculté des sciences médicales, d'une capacité de 10.000 places pédagogiques, a précisé la même source. M. Bouzid inaugurera également plusieurs infrastructures, notamment la faculté des sciences humaines et islamiques à l'université d'Oran 1, d'une capacité de 3.000 places pédagogiques, ainsi que la bibliothèque centrale de l'université d'Oran 2, a ajouté la même source, relevant qu'il inspectera les travaux de réalisation de la faculté de littérature, des arts et l'institut de traduction. Le ministre aura l'occasion de visiter le village olympique au niveau du pôle universitaire, a conclu la même source.

ACCIDENTS

DE LA CIRCULATION

7 décès en 24 heures

Durant la période du 12 au 13 octobre 2019, arrêté hier matin à 08 heures, (les dernières 24 heures), les unités de la Protection civile ont enregistré 2.528 interventions, dans les différents types, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, ... etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période, en particulier 08 accidents les plus mortels ayant causé le décès à 07 personnes et des blessures à 12 autres, pris en charge puis évacués vers par les éléments de la Protection civile vers les établissements hospitaliers. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Tebessa, avec 02 personnes décédées et 02 autres blessées, suite à deux 02 accidents de la route. A noter que les moyens de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 05 incendies urbains, industriels et divers, au niveau des wilayas : Alger 02 incendies, Jijel 01 incendie, Tissemsilt 01 incendie et Boumerdès 01 incendie, ayant causé des brûlures à 05 personnes au 1er et 2e degré, au niveau de la wilaya d'Alger, suite à un incendie qui a été causé par une bonbonne de gaz butane, enflammé à l'intérieur d'une habitation à la cité colonel Athmani commune de Birtouta. Les victimes ont été traitées sur place puis évacuées vers l'hôpital de Douira. Au niveau de la wilaya de Boumerdès, 02 personnes ont été incommodées par la fumée, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une écurie au lieu-dit village Tebakha commune de Thenia et les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis transférées vers l'hôpital local.

R. N.

TAMANRASSET

**Découverte d'une cache
de munitions**

Une cache de munitions contenant plus de 1.500 balles de calibre 14,5 mm a été découverte par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) samedi, lors d'une patrouille de recherches et de fouilles menée près des frontières sud à Tamanrasset, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

PAR RIAD EL HADI

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, le 12 octobre 2019, lors d'une patrouille de recherches et de fouilles menée près des frontières sud à Tamanrasset /6e Région militaire, une cache de munitions contenant 1.542 balles de calibre 14,5 mm", précise la même source.

Dans le même contexte, "un détachement de l'ANP a arrêté un (01) élément de soutien aux groupes terroristes, à Khenchela/5e RM, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Boumerdès/1ère RM, une (01) bombe de confection artisanale", ajoute le communiqué du MDN. "Dans le cadre de la lutte

contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ont arrêté à Tipaza/1ère RM et El-Bayadh/2e RM, huit (08) narcotrafiquants et saisi (36) kilogrammes et (430) grammes de kif traité et quatre (04) véhicules, alors qu'ils ont également arrêté cinq (05) narcotrafiquants en leur possession 11.529 comprimés psychotropes à Oran/2e RM, Béchar/3e RM et Oum El Bouaghi/5e RM".

A Tamanrasset/6e RM, "un détachement de l'ANP a appréhendé en coordination avec des éléments des Douanes, deux (02) individus et saisi seize (16) groupes électrogènes, six (06) marteaux-piqueurs et deux (02) détecteurs de métaux, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Médéa/1ère RM, un (01) indi-



vidu et saisi 2.222 unités de différentes boissons".

Par ailleurs, des Garde-côtes ont déjoué, à El-Kala/5e RM, une tentative d'émigration clandestine de quatorze (14) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que vingt-neuf (29) immigrants clandestins, de différentes nationalités, ont été arrêtés à Tlemcen et Tiaret/2e RM.

R. E.

ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER DES COMMUNES

La wilaya d'Alger mobilise 4 milliards DA

PAR RAYAN NASSIM

Une enveloppe financière d'une valeur de 4 milliards DA a été allouée à la réalisation des travaux d'aménagement des routes communales urbaines, à travers plusieurs communes de la wilaya d'Alger, a indiqué dimanche, le directeur de wilaya des travaux publics, Abderrahmane Rahmani, précisant que les travaux débiteront en novembre prochain.

Dans une déclaration à l'APS, M. Rahmani a indiqué que les services de la wilaya d'Alger ont consacré une enveloppe financière d'une valeur de 4 milliards DA (dans le cadre de la Caisse de solidarité et

de garantie des collectivités locales), pour la réalisation des travaux de 77 opérations d'aménagement et de réhabilitation de routes urbaines et suburbaines, à travers 57 communes d'Alger qui débiteront en novembre prochain.

Cette opération a pour objectif de rénover les routes communales, tracer les routes, désenclaver certaines régions et assurer l'entretien de plusieurs axes routiers de wilaya, ajoute-t-on de même source.

Il a rappelé que le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, avait donné, il y a une semaine, le coup d'envoi de cette opération pilote à la circonscription administrative de Bab El Oued. Cette opération

englobe l'aménagement et le bitumage des routes de la circonscription administrative de Bab El Oued, sur une distance de 16 km, à travers les communes de La Casbah, Bab El Oued, Oued Koriche, Bologhine et Raïs Hamidou, pour rénover les axes dégradés et fluidifier le trafic routier.

Ces travaux, qui concernent 30 points au niveau des routes communales de la circonscription administrative, s'étaleront sur 3 mois, selon le responsable qui a appelé les habitants à stationner leurs véhicules loin de ces points pour accélérer la cadence des travaux, qui seront réalisés la nuit.

R. N.

HADJ 2019

Saison réussie

La saison du Hadj de cette année 2019 était "bénie", de l'avis même des hadjis et de leurs familles, en dépit de légères "lacunes" n'ayant pas impacté sur son bon déroulement, a affirmé, samedi à partir de Boumerdès, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi. Le ministre, qui a procédé au coup d'envoi de la saison culturelle nationale 2019/2020, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, a souligné dans une déclaration à la presse, qu'il "s'agit là

d'une première évaluation du Hadj 2019, dans l'attente du rapport final qui sera annoncé prochainement à ce sujet". "Sans nul doute que le travail de la mission du Hadj a enregistré de légères lacunes, comme tout effort humain", a estimé, en outre, M. Belmehdi, assurant néanmoins, qu'elles "seront prises en considération, en vue d'améliorer davantage son rendement (de la mission), même si celles-ci (lacunes) n'ont pas impacté négativement sur le bon déroulement du Hadj", a-t-il pré-

cisé. Sur un autre plan, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a fait part de l'orientation prise par son département, vers la généralisation de l'exploitation des énergies renouvelables, "selon les moyens disponibles" au sein des établissements du secteur, notamment les mosquées pôles. Il a cité en exemple la "mosquée pôle de la wilaya d'Oran, fonctionnant à ce type d'énergie", et dont l'expérience, est "réussie, à ce jour", a-t-il dit.

R. N.

POURSUIVIS EN JUSTICE

La wali d'Alger suspend deux maires

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a ordonné la suspension des présidents des Assemblées populaires communales (APC) de Beni Messous et de Gué de Constantine, ainsi que d'autres responsables locaux relevant des mêmes assemblées locales, et ce jusqu'à ce que la justice tranche dans leurs affaires, a indiqué dimanche, un communiqué de la wilaya d'Alger. "Suite à la constatation des poursuites judiciaires conformément aux dispositions de l'article 43 de loi 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a suspendu MM. Slimane Houadef et Moussa Arous, respectivement présidents des APC de Beni Messous et de Gué de Constantine, et ce jusqu'à ce que la justice tranche dans leurs affaires", lit-on dans le communiqué. La suspension concerne également Youcef Semidaa et Belkheir Rouibat, vice-présidents de l'APC de Beni Messous et Amar Khenouche, délégué communal à ladite assemblée, a ajouté la même source.

R. N.

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Le danger des microbes

Des experts et des responsables de la santé publique ont appelé les établissements hospitaliers à "investir davantage" dans les produits désinfectants et stérilisants les équipements, pour éviter aux malades et au personnel de contracter des maladies nosocomiales.

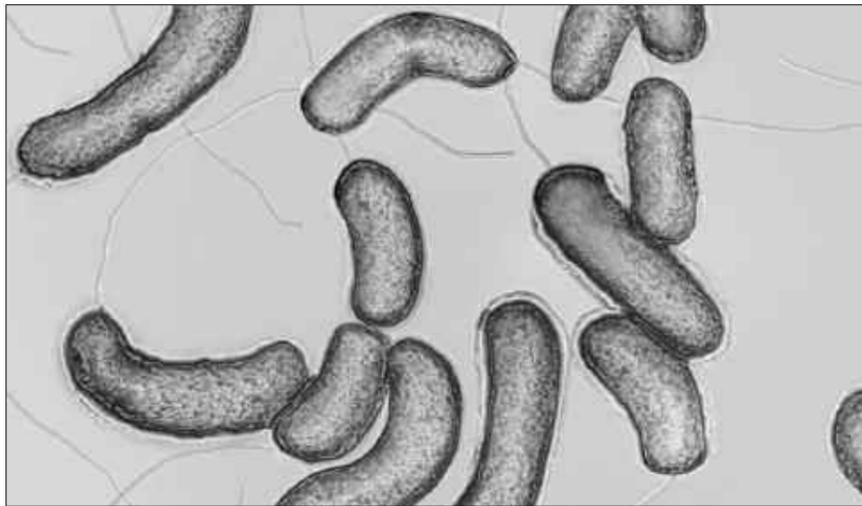
PAR CHAHINE ASTOUATI

Les experts et les responsables de la santé publique ont ainsi mis l'accent sur "l'importance de l'hygiène et le respect des mesures pour faire face à ce phénomène qui menace la santé publique". Dans un entretien à l'APS, le professeur Abdelkrim Soukhal, expert en épidémiologie a précisé qu'une "mauvaise hygiène des mains, principaux vecteurs de transmission des microbes et des bactéries, du personnel de la santé expose les malades aux infections nosocomiales", rappelant à titre d'exemple l'hôpital de Bologhine d'Alger qui a enregistré, ces dernières années, le décès de plusieurs malades après avoir contracté des infections nosocomiales.

Selon les analyses effectuées par l'Institut Pasteur, le "tiers des microbes et bactéries répandus en milieu hospitalier est mortel et résistant aux antibiotiques", a-t-il précisé.

Qualifiant de "catastrophique" l'hygiène des établissements hospitaliers, le professeur Soukhal a indiqué qu'en "dépit du fait qu'il veille en permanence sur l'hygiène en milieu hospitalier en donnant des instructions dans ce sens, il a lui-même contracté une infection nosocomiale dans l'un des CHU d'Alger qui a nécessité un suivi médical".

Pour sa part, le président de la Société algérienne d'infectiologie, Smaïl Mesbah, ancien directeur de la prévention au ministère de la Santé a mis en garde contre ce



phénomène "qui menace la santé publique, appelant le personnel du secteur au strict respect des règles d'hygiène, le respect des protocoles de soins, l'amélioration de l'environnement hospitalier, l'intensification des actions de sensibilisation et de formation ainsi que la mobilisation des moyens requis pour réduire la propagation de ce phénomène".

En Algérie, les services hospitaliers enregistrent quotidiennement 54 à 85 tonnes de déchets à risque infectieux, soit 20.000 à 31.000 tonnes/an, a-t-il fait savoir, ajoutant que "si l'Algérie avait respecté les engagements pris dans le cadre du programme de l'alliance mondiale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2013, la propagation de ces bactéries

n'aurait pas pris plus d'ampleur".

Le directeur du CHU Douéra (Alger ouest), le docteur Mustapha Hamamou a reconnu, pour sa part, "la propagation des microbes à l'intérieur de l'établissement notamment dans les services de brûlures et de chirurgie orthopédique", mais aussi au niveau des services de chirurgie plastique et réparatrice ou encore d'anesthésie-réanimation, affirmant que la structure a pris des mesures strictes et a tracé une nouvelle stratégie de prévention.

Rappelant l'acquisition par l'hôpital de nouveaux matériels pour lutter contre ces microbes, M. Hamamou a fait état également du recours de sa structure à l'utilisation de nouvelles techniques impliquant l'ensemble des parties pre-

nantes, en sus de l'application de mesures de surveillance.

"C'est désolant de voir un patient venir se faire soigner et attraper une autre maladie qui pourrait mettre fin à sa vie sans qu'il ne soit pour autant responsable", a-t-il déploré.

Comme mesure de précaution, l'administration procède à la stérilisation des services affectés par ces microbes en fins de semaines pour leur permettre de reprendre leur activité normalement au courant de la semaine, a-t-il souligné.

La chef d'unité d'hygiène à la même structure, le docteur Nadjet Bakhsa, a relevé "le non-respect des instructions nationales au sujet de l'hygiène en milieu hospitalier données par un groupe d'experts en 2015", mettant l'accent sur l'impératif renforcement des moyens nécessaires pour lutter contre ces microbes et la consolidation de la surveillance notamment au sein des services les plus touchés. Pour ce faire, poursuit Mme Bakhsa, il faudrait "déclarer obligatoirement les cas d'atteinte relevés en milieu hospitalier", d'autant que les chiffres jusque-là révélés ne reflètent pas la situation réelle notamment après les études locales et nationales menées sur ce phénomène.

Afin de permettre aux établissements hospitaliers de réduire le taux de prévalence, et partant, à chaque service d'exercer ses fonctions de la meilleure façon qui soit, il est nécessaire de séparer le service d'hygiène du service d'infectiologie.

C. A.

EXPORTATION ET IMPORTATION DE MARCHANDISES

Baisse des prix durant le 1^{er} semestre 2019

PAR RAYAN NASSIM

Les prix de marchandises à l'exportation et à l'importation de l'Algérie ont baissé de -1,3 % durant le premier semestre 2019, en comparaison avec la même période de l'année 2018, a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Le recul de l'Indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation de marchandises (prix à l'exportation), s'explique, essentiellement, par une baisse de (-1,7 %) des

prix des hydrocarbures, et ce malgré une hausse de (+6,5 %) des prix des produits exportés hors hydrocarbures (PHH) durant la même période.

Mais cette amélioration des prix des exportations des PHH est insuffisante pour influencer sur le niveau général des prix des exportations, a précisé la même source. Cette évolution globale des prix à l'exportation de marchandises, dominée par les hydrocarbures (93,10 % de la valeur globale des exportations algériennes), est

due principalement à la baisse des cours internationaux des hydrocarbures, précise une publication de l'ONS sur les IVU du commerce extérieur de marchandises.

Les exportations des PHH ont représenté 6,90 % de la valeur globale des exportations durant le 1^{er} semestre de l'année en cours.

Après des hausses appréciables des prix à l'exportation des hydrocarbures avec +33,7 % et 6,6 % des PHH en 2018, les prix à l'exportation renouent avec la baisse.

De janvier à juin 2019, le volume des exportations algériennes a baissé de -8,8 %, alors que le volume des importations a connu une relative stagnation, soit (0,4 %), ajoute la même source.

Après une hausse de 13,6 % au 1^{er} semestre 2018, et 11,9 % au cours de toute l'année (2018), les prix à l'importation ont reculé de -1,3 %, durant les six premiers mois 2019. Plusieurs groupes de la structure des importations ont causé cette tendance baissière, ils s'agit des huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (-12 %), des produits chimiques et produits connexes (-9 %) et les articles manufacturés (-5,6 %). La baisse a concerné aussi les machines et matériels de transport (-3,3 %) et les articles manufacturés avec (-0,6 %). Par ailleurs, des hausses des prix à l'importation ont touché les groupes des boissons et tabacs (+25,6 %), les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+6,3 %), les produits alimentaires (+5,6 %) et enfin les matières brutes non comestibles, sauf carburants (+0,5 %). Les exportations de marchandises se sont élevées à 2.122,8 milliards de dinars algériens (DA), au 1^{er} semestre 2019, contre 2.358,1 milliards DA à la même période de l'année dernière, soit une baisse en valeur de près de 10 %. Pour les importations, ils ont atteint 2.634,7 milliards DA au cours des six premiers mois de 2019, contre 2.659,2 milliards DA durant la même période en 2018, enregistrant ainsi une baisse en valeur de 0,9 %.

R. N.

SURCHARGE DES CLASSES

Les syndicats alertent les pouvoirs publics

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les syndicats de l'Éducation ont averti les pouvoirs publics sur la persistance de la surcharge des classes. Les conditions restent dans ce cas déplorables pour les élèves et les enseignants à la fois. Les mesures urgentes doivent être prises selon les syndicats. Dans une déclaration rendue publique, le SG de la Satef, Boualem Amoura a considéré que "la surcharge des classes dans les écoles continuent où les conditions de scolarité restent déplorables". Citant plusieurs wilayas dont les établissements scolaires sont pleins à craquer, le président de ce syndicat estime que "des écoles sont aujourd'hui fermées suite à des retards dans leur restauration". Pis encore, il précise que "la situation de ces établissements persiste depuis 2008" et d'ajouter que "les syndicats ont toujours

averti que les classes surchargées ne peuvent que conduire à des situations embarrassantes pour les enseignants et les élèves". De son côté, l'Unpef (Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation) a indiqué que "la promesse faite à la rentrée scolaire pour régler ce problème n'a pas été suivie de manière efficace". Le représentant de ce syndicat qui rejoint son homologue du Satef souligne que "dans certaines régions, on continue à parquer les élèves des écoles dans des chalets, faute d'infrastructures décentes". Il s'interroge sur "les retards pris dans l'inauguration des nouveaux établissements" alors que le ministre de l'Éducation nationale avait mis exergue l'ouverture de 200 écoles et plusieurs CEM dès septembre dernier. Aujourd'hui, des classes qui dépassent les 40 élèves dans le cycle primaire est considérée comme

hors norme et peut déboucher comme l'a souligné Mustapha Khiati de la Forem à la déperdition scolaire. A cet effet, l'état des lieux met en avant "l'absence de concentration des élèves dans leurs cours, les perturbations dans le cycle d'études". Sans parler de l'embarras des enseignants qui ne peuvent exercer dans ces conditions et suivre le parcours scolaires de leurs élèves. Les mauvaises conditions de prise en charge des écoliers fort nombreux dans les classes sont un indice également des mauvais résultats scolaires. Et là, plusieurs études de terrain l'ont maintes fois signalées. La balle reste entre les mains des autorités de l'Éducation qui doivent remédier au plus vite à cette situation. Faute de quoi, les répercussions peuvent déboucher à des dommages nuisant à la bonne marche du secteur.

F. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Office national des œuvres universitaires

DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
« APPROVISIONNEMENT DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES DE BLIDA EN DENRÉES ALIMENTAIRES DURANT L'ANNEE 2020 »

-Numéro 01/DOU BLIDA /2019
-Numéro d'identification fiscale (NIF) : 000309019035449
-Adresse : CITÉ DU 1^{ER} MAI OULED YAICH BLIDA

La Direction des œuvres universitaires de Blida invite par le présent avis d'appel d'offre les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé pour l'approvisionnement des résidences universitaires de Blida en denrées alimentaires au titre de l'exercice 2020. La prestation est répartie en lots et sites séparés comme suit

N°	Lot	LIEUX DE LIVRAISON	
		Site N°01	Site n°02
01	Viande rouge fraîche (veau et agneau) (site n°01 et site n°02)	Résidence universitaire Soumaa 01 - Blida Résidence universitaire Soumaa 02 - Blida Résidence universitaire Benboulaïd - Blida	Résidence universitaire Soumaa 03 - Blida Résidence universitaire Soumaa 05 - Blida Résidence universitaire Soumaa 06- Blida
07	Produits laitiers (site n°02)	Résidence universitaire Soumaa 04 - Blida Résidence universitaire Benboulaïd - 01 Blida	Résidence universitaire Soumaa 07 - Blida

-Les candidats à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales faisant l'objet du cahier des charges peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et pour un ou plusieurs sites, selon les moyens dont ils disposent.

-A ce titre, ne sont admis à présenter des offres pour chacun des lots faisant l'objet du présent cahier des charges que les personnes physiques ou morales remplissant les conditions suivantes

Lot	Intitulé du lot	Conditions de participation justifiées de l'une ou plusieurs des activités commerciales inscrites sur le registre de commerce
01	Viande rouges fraîches (veau et agneau)	- Capacités technique : Titulaire au moins d'un camion frigorifique d'une charge utile minimale de 2.5 T et d'un âge inférieur à 10 ans au 31.12.2019 et au moins une attestation de bonne exécution de prestations similaires à l'objet de la soumission d'un montant minimal de 40 000 000.00 DA. - Capacités financière : Avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyens de 145 000 000.00 DA durant les trois dernières années. - Capacités professionnelles : Commerce de gros de viande de boucherie ou production de viandes de boucherie, de volailles et de lapins frais congelés ou surgelés
07	produits laitiers	- Capacités techniques : Titulaire au moins d'un camion frigorifique d'une charge utile minimale de 2.5 T et d'un âge inférieur à 10 ans au 31.12.2019 et au moins une attestation de bonne exécution de prestations similaires à l'objet de la soumission d'un montant minimal de 12 000 000.00 DA. - Capacités financières : Avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyens de 13 000 000.00 DA durant les trois dernières années. - Capacités professionnelles : Commerce de gros de lait, produits laitiers et œufs, ou production de laits et produits laitiers (laiterie)

-Ne peut soumissionner pour la réalisation des fournitures faisant l'objet du présent appel d'offres toute personne physique ou morale citée à l'article 75 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de :
Direction des œuvres universitaires de Blida
ADRESSE : CITÉ 1^{ER} MAI OULED YAICH BLIDA

Le cahier des charges peut être retiré par le candidat ou une personne dûment mandatée auprès de la Direction des œuvres universitaires de Blida dès la parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP contre le paiement d'un montant non remboursable de cinq mille (5.000DA) dinars algériens.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 09H00 à 12H00 au niveau de LA DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BLIDA SISE A CITE 1^{ER} MAI OULED YAICH BLIDA. Si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi) la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent être établies en deux (02) copies sans rature ni surcharge. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre principalement (la liste détaillée dans le cahier des charges) page 07.

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe à part, cachetée, (scellée) et ne comportant que les mentions suivantes

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°01 /DOUBLIDA/2019
AYANT POUR OBJET APPROVISIONNEMENT DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES
EN DENRÉES ALIMENTAIRES DURANT L'ANNÉE 2020
LOT N° SITE N°
« DOSSIER DE CANDIDATURE »

L'OFFRE TECHNIQUE

L'offre technique doit comprendre principalement (la liste détaillée dans le cahier des charges) page 07, 08.

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe à part cachetée (scellée) et ne comportant que les mentions suivantes :

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°01 /DOUBLIDA/2019
AYANT POUR OBJET APPROVISIONNEMENT DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES
EN DENRÉES ALIMENTAIRES DURANT L'ANNÉE 2020
LOT N° SITE N°
« OFFRE TECHNIQUE »

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public notamment son article 67, le soumissionnaire ne doit pas présenter autant de pièces identiques que de lots objet de soumission.

L'OFFRE FINANCIÈRE

L'offre financière doit comprendre principalement (la liste détaillée dans le cahier des charges) - page 08.

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part cachetée (scellée) et ne comportant que les mentions suivantes :

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°01 /DOUBLIDA/2019
AYANT POUR OBJET APPROVISIONNEMENT DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES
EN DENRÉES ALIMENTAIRES DURANT L'ANNÉE 2020
LOT N° SITE N°
« OFFRE FINANCIÈRE »

PRÉSENTATION DES OFFRES

Les trois enveloppes visées ci-dessus, comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans une enveloppe unique fermée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°01/DOUBLIDA /2019 AYANT POUR OBJET APPROVISIONNEMENT DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES
EN DENRÉES ALIMENTAIRES DURANT L'ANNÉE 2020

L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de préparation des offres à LA DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES BLIDA sise CITE 1^{ER} MAI OULED YAICH BLIDA à 13h00. Si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi) la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmenté de trois (03) mois.

Midi Libre n° 3817 - Lundi 14 octobre 2019 - Anep 191 6021 767

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MÉDÉA

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

SERVICE DES MARCHES

AVIS D'INFRUCTUOSITE

NIF 099826019002719

Suite à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°26/2019 paru sur les quotidiens nationaux : الشروق en date du 13/08/2019 et Midi libre en date du 13/08/2019 relatif à :

Projet : Aménagement du site universitaire à OUZERA

Lot : l'achèvement des travaux d'aménagement du site universitaire

La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, prononce l'**infructuosité** de cet appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, car aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges.

Remarque : la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui ont participé à cet appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'infructuosité, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, (art82 décret 15/247 du 6 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Un délai de 10 jours accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation, à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 6 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Remarque : en cas de recours la commission des marchés de la wilaya est compétente d'examiner le recours.

Midi Libre n° 3817 - Lundi 14 octobre 2019 - Anep 191 6021 776

MIDI
MAGAZINE NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

SALON DE L'ÉLEVAGE ET DE L'AGRO-ÉQUIPEMENT SIPSA-FILAHA

Booster le partenariat à l'international

Organisé sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture et celui du Commerce, le Sipsa-Filaha a vu, parallèlement au volet exposition, plusieurs conférences autour de thématiques proposées par le cercle de réflexion GRFI Filaha.

PAR RIAD EL HADI

Le Salon international de l'élevage et de l'agro-équipement Sipsa-Filaha 2019 qui s'est tenu du 7 au 10 octobre courant à Alger sous le thème "Pour une agriculture intelligente, face au défi d'une sécurité alimentaire et sanitaire durable", a eu pour mission essentielle de multiplier les opportunités d'investissement et de conclusion de contrats de partenariat, selon le cercle de réflexion Filaha Innove, dans un communiqué.

Pas moins de 450 exposants ont pris part à ce salon, dont 180 exposants étrangers représentant 23 pays en plus de 25.000 visiteurs professionnels de 45 pays, a expliqué la même source. La wilaya de Chlef a été mise à l'honneur pour cette nouvelle édition 2019.

"Cet événement vient dans un contexte économique certes difficile, mais qui montre, néanmoins, que l'agriculture reste un secteur attractif pour les investisseurs", ont estimé ses initiateurs.

"Cet événement international, ouvert sur le Maghreb et l'Afrique, se positionne comme un salon leader dans les relations du secteur agricole Sud-Sud", ont-ils considéré, ajoutant que pour cette année, le salon a choisi pour partenaire Djazaïr Export et la conférence de la Zlecaf.

Organisé sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture du Développement rural et de la Pêche et le ministre du Commerce, cet événement a



vu, parallèlement au volet exposition, plusieurs conférences autour de thématiques proposées par le cercle de réflexion GRFI Filaha et qui se sont articulées principalement autour des "Enjeux d'une politique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Algérie". Le ministère du Commerce et la Chambre nationale de l'agriculture (CNA) ont participé à l'organisation des forums Siafil-Export ayant pour thème "Valorisation des produits agricoles

nationaux à l'export". Les communications et les interventions se sont focalisées sur les forces et les faiblesses des entreprises nationales dans le domaine de l'export des fruits et légumes et ont mis en évidence le rôle de la logistique et de la certification Global GAP dans le développement de l'export.

Pour la première journée du salon, un forum international vétérinaire et de l'Union maghrébine des associations vétérinaires (Umavet) s'est tenu, englo-

bant des thématiques de l'heure, à l'instar de la place du vétérinaire maghrébin sur l'échiquier de la mondialisation, la sécurité sanitaire des aliments, fer de lance de la profession, et l'antibio-résistance dans le cadre du concept "One Health".

Au programme également des forums organisés par le GRFI Filaha Innov sur la production végétale agro-écologique, environnement horticole, le développement durable.

Ces rencontres ont réuni les acteurs impliqués dans l'agro-écologie, l'agriculture biologique et autres produits du terroir, l'agritourisme et la valorisation de l'environnement et des espaces naturels en milieu urbain et périurbain pour interagir ensemble et anticiper sur les perspectives, les innovations et les transformations nécessaires pour assurer une sécurité alimentaire durable.

Cette édition s'est distinguée par l'organisation de la première opération de jeunes start-up porteurs de projets dans le secteur agricole avec le concours de Sipsa Innov' Awards 2019.

Ainsi, 60 projets ont été présentés, 20 sélectionnés et 3 nominés trophée Sipsa Innov' et 3 médaillés Sipsa Innov' Hope Award décernés.

Le salon a vu également l'exposition des produits du terroir El Benna Dielna et les associations agro-écologie Torba, la ferme pédagogique de Zéralda, Tafas et Filaha Innov.

R. E.

L'ALGÉRIE PRÉSENTE À LA 2^e ÉDITION DU SABADE WOOD

Intensifier les échanges commerciaux avec le Cameroun

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) porte à la connaissance des opérateurs économiques algériens la tenue de la deuxième édition du salon - Sabade Wood - prévu du 25 octobre au 8 novembre à Yaoundé au Cameroun.

Des rencontres "business to business" seront organisées en marge de cet événement aux participants pour nouer des partenariats dans le domaine de la transformation du bois.

L'Algérie entend promouvoir son partenariat économique et commercial avec le Cameroun qui est un pays clé pour le développement des exportations nationales vers les pays de l'Afrique centrale, selon l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algecx).

"Le Cameroun est une porte ouverte vers la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) qui est un groupement économique très important avec 120 millions de consommateurs, ce qui représente un énorme potentiel pour nous", ajoute cette même source, lors d'une journée d'information sur les opportunités d'affaires, de partenariat et d'exportation vers le Cameroun et aux pays de l'Afrique centrale.

La Cemac compte le Cameroun, le

Centre-Afrique, le Congo Brazzaville, le Congo démocratique, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Cette même source a souligné que des actions multiples ont été entreprises par le gouvernement, dont l'accompagnement des sociétés exportatrices par un certain nombre de facilitations financières et logistiques, en vue de booster les exportations nationales hors hydrocarbures.

"Nous nous sommes déplacés ces dernières années dans de nombreux pays africains pour prospecter les marchés (...), les opérateurs algériens ont à présent une vision claire sur les besoins de ces marchés et le niveau de compétitivité des entreprises algériennes par rapport aux entreprises étrangères déjà présentes sur le marché", poursuit cette source.

Invité à cette journée, le premier conseiller de l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Dairou Bouba, a affirmé que les économies de l'Algérie et du Cameroun "se complètent".

"Il y a effectivement des produits finis algériens qui peuvent être écoulés sur le marché camerounais, notamment les produits agro-alimentaires et les électroménagers qui sont compétitifs, comme il y a des produits camerounais qui peuvent être exportés vers l'Algérie, notamment les produits agricoles et le

bois", a-t-il déclaré.

Sur ce dernier produit, Bouba a fait constater que l'Algérie qui est un pays importateur de bois pourrait s'approvisionner directement auprès du Cameroun au lieu de l'importer de seconde main de l'Europe.

Selon lui, les entreprises africaines se font rares, le marché est dominé par les sociétés européennes notamment, dont l'industrie de bois où il y a une forte production et de fortes opportunités pour l'Algérie d'investir dans cette industrie, a-t-il assuré. "Les deux pays doivent travailler ensemble pour accentuer leurs échanges commerciaux", a-t-il insisté.

Outre le partenariat économique, le diplomate camerounais a invité les opérateurs algériens à investir dans des secteurs non encore exploités tels les hydrocarbures et les mines, expliquant qu'au Cameroun, l'exploitation minière est artisanale et que son pays prépare des dispositions réglementaires pour attirer les investisseurs.

Présente à cette rencontre, la déléguée générale du Comité d'affaires algéro-camerounais, Bouthaina Douhest, a affirmé que tous les produits algériens "peuvent être placés sur le marché du Cameroun et de la Cemac".

"Les secteurs les plus porteurs sur ces marchés sont l'agroalimentaire, les pro-

duits chimiques, l'industrie électrique et électronique, les matériaux de construction, les produits chimiques et pharmaceutiques", a-t-elle énuméré.

Une Algérienne installée au Cameroun depuis près de 20 ans pour accompagner les opérateurs économiques dans leurs opérations d'exportations et encourage le partenariat économique avec leurs homologues africains estime que les exportateurs nationaux devraient être plus offensifs sur ces marchés afin de pouvoir s'installer dans la durée.

Selon les chiffres présentés par les organisateurs de cette journée, les importations du Cameroun ont atteint 10,5 milliards de dollars en 2017, contre 6,52 milliards de dollars d'exportation.

L'Algérie occupe le 116e rang des fournisseurs du Cameroun avec seulement 350.000 dollars et ses importations en provenance de ce pays (constituées essentiellement de café et de bois) s'élève à 18,4 millions de dollars. Ce pays importe essentiellement le blé, le riz, le poisson, le sucre, les médicaments, les voitures de tourisme, le ciment, les hydrocarbures, les huiles et le papier.

R. E.

CHLEF, CAMPAGNE DE PÊCHE À LA SARDINE

Infractions et atteintes à la ressource piscicole

Au titre de la campagne de pêche à la sardine, de nombreuses infractions liées à la pêche anarchique et des atteintes à la ressource piscicole ont été enregistrées par la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Chlef.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'ont indiqué, jeudi 10 octobre, les services de la direction de la pêche et des ressources halieutiques. Le directeur local du secteur de la pêche, Abderrahmane Abed, a précisé à l'APS le recensement de "14 procès verbaux relatifs à la pêche anarchique et à l'atteinte contre la ressource piscicole, dont particulièrement la sardine dont la taille ne dépasse pas les 4 cm". Affirmant que la "loi est claire à ce sujet", il a assuré que les services compétents de sa direction procèdent toujours à une "saisie de toutes les quantités de sardines de cette taille, considérées comme nocives pour la santé du citoyen, tout en constituant une menace pour la pérennité de la ressource piscicole".

Abderrahmane Abed a déploré le nombre de pêcheurs irresponsables effectuant des prises de sardines de pas plus de 4cm de long et les mettant sur les marchés. Cet acte est destructif pour la ressource halieutique et outre son caractère non réglementaire, puisque la sardine est empêchée d'atteindre sa maturité, il entrave également le cycle de reproduction.



Cette action de contrôle est inscrite au titre des "efforts de protection de la ressource piscicole, la sardine notamment, dont les opérations de ponte ont été retardées cette année jusqu'à septembre". La pêche est généralement autorisée une vingtaine de jours après la ponte des œufs, quand le poisson atteint sa taille commerciale, fixée à plus de 10 cm. Les professionnels du secteur sont d'ailleurs tenus de pêcher d'autres types de poissons disponibles, ces jours-ci, comme le maquereau, considéré comme un prédateur de la sardine. Selon le même responsable, toujours au titre des mesures prises pour mettre fin aux pratiques irresponsables de certains pêcheurs, qui vont jusqu'à "faire de la contrebande de sardine à travers les plages", "il a été décidé l'interdiction d'importer, vendre et utiliser des filets dont les mailles sont inférieures à 9 mm". Des campagnes de sensibilisation sur le sujet sont, également, initiées à travers différents ports de pêche, en vue d'aider à réduire au maximum ce

phénomène considéré comme une "menace contre l'écosystème de la région, et pouvant à terme provoquer l'extinction de certaines espèces de sardines du littoral de Chlef", a averti M. Abed. La production piscicole de cette saison a marqué un recul comparativement à l'année dernière, des pêcheurs du port de Ténés, l'ont imputé "aux lourdes charges" qui leur sont imposées. D'autres pêcheurs ont affiché leur "optimisme" et se sont félicités du retard mis dans la ponte des œufs de sardine, car pour eux cela veut dire "qu'il y aura de la sardine jusqu'au mois de février 2020", assurant ne pas subir le chômage technique à la période indiquée, et appelant leur confrères à ne pas pêcher la sardine "non arrivée à maturité, car il y a de la préservation de l'écosystème, et de la sauvegarde de la santé du citoyen". Durant l'année 2018, la wilaya a réalisé une production globale de 5.600 tonnes de poissons.

B. M.

- ALGER, CAMPAGNE DE REBOISEMENT

300.000 arbustes prêts à être mis en terre

Le directeur des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Noureddine Baâziz, a fait état, mercredi 9 octobre, de la mise en place d'un programme de reboisement de plus de 300.000 arbustes en prévision de la campagne 2019-2020.

Dans une déclaration à l'APS, M. Baâziz a fait savoir que "le reboisement de plus de 300.000 arbustes de différentes espèces (forestiers, décoratifs et fruitiers) avait été programmé à partir du 25 octobre en cours au 21 mars prochain, au niveau de plusieurs sites forestiers et dans les zones urbaines et semi-urbaines de la capitale (cités, espaces verts et tout au long des axes d'autoroutes), en sus d'autres opérations de reboisement au cours des journées nationales et internationales de l'environnement en vue d'inculquer la culture de protection de l'environnement".

Cette opération de reboisement concerne la plantation de plus de 43.000 arbustes dans le cadre du programme de sensibilisation "Mon environnement 4", en présence d'élèves des établissements scolaires, et de plus de 100.000 arbustes au titre des campagnes de sensibilisation des associations activant dans le domaine de l'environnement et des Scouts musulmans algériens, outre la plantation de plus de

140.000 autres rentrant dans le cadre des opérations de réhabilitation et de décoration de la périphérie des axes d'autoroutes. L'opération comprend également la plantation de plus de 130.000 arbustes fruitiers au niveau des parcs agricoles qui se veulent un espace-type réunissant la fonction récréative et agricole des espaces verts qui séparent les agglomérations urbaines.

M. Baâziz a ajouté en outre que le programme serait mis en œuvre en coopération avec des associations et établissements publics, à l'instar de l'Agence nationale des déchets et des deux établissements NetCom et Extranet, ainsi que l'Institut national de recherche forestière, la direction de l'environnement de wilaya et l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau.

Des ateliers en matière de recyclage des déchets et de tri sélectif ainsi que d'autres sur le dessin seront organisés en marge de cette opération, afin d'inculquer les valeurs de protection et d'hygiène de l'environnement chez les enfants, dans l'objectif de préserver la richesse forestière contre les incendies et la propagation des maladies parasitaires.

Placée sous le slogan "Un arbre pour chaque citoyen", cette campagne s'inscrit

dans le cadre des Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Pour ce qui a trait au programme d'embellissement de la capitale, qui comprend l'aménagement et l'ouverture de sites forestiers de proximité, le même responsable a fait savoir qu'"à ce jour, 20 sites ont été réceptionnés et ont été tous ouverts au public, dans l'attente de réceptionner progressivement quatre autres espaces en cours d'aménagement". A ce propos, le site Bois-des-Cars de Dely-Brahim a vu ses travaux de réaménagement prendre fin et sera prochainement réceptionné, tandis que les travaux se poursuivent au niveau des bois de Bachdjerrah, Ben-Haddadi à Béni-Messous, et d'Aïn-Malha à Gué-de-Constantine.

Pour rappel, la wilaya d'Alger dispose d'une richesse forestière de plus de 5.000 hectares répartis sur 113 sites forestiers, dont bon nombre situé sur le tissu urbain avec des superficies variant entre 1 et 8 hectares, alors que les superficies des grandes forêts d'Alger oscillent entre 300 et 600 hectares.

APS

OUARGLA

Création d'une cellule d'écoute et de conseil au centre islamique

Une cellule d'écoute et de conseil a été créée récemment au niveau du centre culturel islamique d'Ouargla.

La création de cette cellule, qui a pour mission la prise en charge des questions sociétales, intervient en réponse aux suggestions d'associations locales et de sociologues appelant à l'ouverture d'un espace susceptible de contribuer au dénouement de certains conflits familiaux et autres questions liées à la dislocation familiale, la déperdition scolaire des adolescents et la toxicomanie.

Composée de psychopédagogues et de sociologues bénévoles, cette cellule accueille des cas sociaux venus exposer leurs divers problèmes en vue d'examiner les causes exactes et de leur trouver les solutions appropriées et accompagner les concernés pour surmonter leurs difficiles situations.

La mise en place de ce mécanisme vient combler le manque accusé dans la région en matière de cliniques spécialisées et de vulgarisation et d'orientation susceptibles de soutenir et d'assister ce type de cas sociaux.

Les responsables de cette nouvelle cellule s'emploient à jeter des passerelles entre les membres de la famille, socle de la société, de soutenir les jeunes en les aidant à s'adapter aisément et positivement avec le milieu social et d'atténuer leurs pressions psychologiques.

ALGER

Ouverture d'une nouvelle ligne ferroviaire vers Touggourt

Une nouvelle ligne ferroviaire reliant Alger à Touggourt a été inaugurée dimanche 13 octobre. Cette ligne sera desservie par un train doté de voitures couchettes complètement renouvées répondant aux normes internationales en matière de sécurité, de qualité et de confort. La circulation inaugurale a eu lieu dimanche 13 octobre à 17h30 au départ de Touggourt.

Concernant les jours de circulation des trains sur cette nouvelle ligne, la SNTF a indiqué que les départs de Touggourt sont programmés le dimanche, mardi et jeudi à 17h30, alors que les départs d'Alger sont programmés le samedi, lundi et mercredi à 18h10.

Des arrêts sont programmés aux stations d'Agha, Boumerdès, Thénia, Bouira, Beni-Mensour, Bordj-Bou-Arredj, M'sila, Barika, Aïn-Touta, El-Kantara, El-Outaya, Biskra, El-Meghaier et Djamaa.

Pour plus d'informations, les clients peuvent se rapprocher des bureaux de renseignements au niveau de gares concernées, ou consulter le site web : www.sntf.dz ou l'application SNTF disponible sur les appareils dotés du système Android.

APS

TEBESSA, ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DU NORD DE LA WILAYA

Le barrage Ouldjet-Mellegue mis à contribution



Avant la fin de l'année en cours, "les communes du nord de la wilaya de Tébessa seront alimentées en eau potable à partir du barrage Ouldjet Mellegue de la commune d'El-Ouenza".

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a affirmé le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, assurant qu'une "population de 139.000 âmes habitant les communes d'El-Ouenza, Laouinet, Boukhedra, Bir el-Dheheb, Morsot et Meridj sera ainsi approvisionnée par le barrage d'Ouldjet Mellegue avant fin 2019".

Le barrage, qui emmagasine actuelle-

ment 136 millions m³, soit 85 % de sa capacité totale estimée à 156 millions m³, permettra de résorber "le grand déficit" de l'approvisionnement en eau de ces localités qui a été quelque peu réduit à la faveur du transfert de 30.000 m³/jour du barrage d'Aïn-Eddalia de Souk-Ahras, selon les explications fournies au ministre.

Selon l'APS, les responsables du projet ont précisé que "les travaux de réalisation des canalisations de transfert sur 18 kilomètres des eaux du barrage Ouldjet Mellegue affichent un taux d'avancement de 80 % et seront terminés dans les prochains délais, avant l'installation de la station de traitement et des deux stations de pompage".

Le ministre a, dans la localité de Boumerzak, qui accueille la station de traitement, annoncé la mobilisation de 100 millions DA pour l'installation,

dans un délai de quatre mois, d'une nouvelle station de traitement d'une capacité de 30 litres/seconde, et a exhorté les responsables locaux à accélérer les procédures administratives et légales pour renforcer l'approvisionnement des habitants de la commune d'El-Ouenza à partir de Boumerzak.

Le ministre a exprimé son mécontentement quant au rythme jugé lent des travaux de rénovation de l'ancienne station de traitement des eaux qui constituera une station secondaire en cas de panne capable de traiter 30 litres/seconde, a fait savoir l'APS, ajoutant que le ministre a lancé les travaux d'un château d'eau de 5.000 m³ dans la commune de Boulhaf-Eddir et inspecter la station de traitement des eaux du barrage de Safsaf el-Ousra.

B. M.

TAMANRASSET, WILAYA DÉLÉGUÉE D'IN-GUEZZAM

Un programme spécial pour la promotion des prestations de santé

Dans la wilaya déléguée d'In-Guezzam, un "programme spécial sera mis au point pour la promotion des prestations de santé", a affirmé dimanche 29 septembre, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui.

Lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile et des notables d'In-Guezzam, le ministre est intervenu pour annoncer qu'un "programme spécial sera arrêté pour la promotion des prestations de santé au profit de la population de cette région frontalière", précisant que ce programme prévoit plusieurs dispositions, dont la désignation d'un directeur délégué de la Santé à In-Guezzam, chargé du suivi des projets retenus pour la région, le renforcement du staff médical et l'acquisition d'équipements, dont des ambulances tout terrain.

Une "commission ministérielle sera

dépêchée, dans les prochains jours, à Tamanrasset pour suivre la mise en œuvre des mesures prises lors de cette visite et l'organisation de visites inopinées au niveau de structures de santé dans la région", a fait savoir M. Miraoui, soutenant que cette visite dans la région vise à s'enquérir de près de la situation du secteur de la santé, de cerner les contraintes, d'examiner les voies de leur solution pour assurer des prestations de santé à la hauteur des attentes de la population locale, avant de saluer les efforts fournis par l'Armée nationale populaire en matière d'accompagnement du secteur de la santé au niveau de ces régions frontalières.

Lors de cette tournée de travail de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset, le ministre de la Santé a inspecté, à In-Guezzam, le chantier d'un nouvel hôpital de 60 lits, doté des différents services médicaux, et sur site il a appelé les

entreprises chargées de la réalisation à accélérer le rythme de réalisation pour livrer le projet dans les délais impartis tout en respectant la qualité des travaux, et en inspectant le projet de réalisation de 30 logements de fonction pour les personnels du secteur de la santé, le ministre a rappelé les mesures incitatives prises par le gouvernement en direction des praticiens exerçant dans les régions du Sud du pays, avant de souligner que ces logements devront contribuer à la stabilité du staff médical, notamment dans les zones frontalières. Au terme de sa visite de travail, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a inspecté une polyclinique à In-Guezzam, où il s'est enquis des prestations médicales offertes et a suivi un exposé sur les activités de cette structure de santé.

APS

BATNA

Arrêt du pompage des eaux du barrage de Koudiet-Lemdouar

Une fuite dans la station de traitement à l'unité de production du barrage de Koudiet-Lemdouar de la commune de Timgad a causé un arrêt du pompage des eaux de cet ouvrage.

Les équipes techniques ont entamé les travaux de réparation mardi à 20h00 et devront être terminés mercredi après-midi pour reprendre la distribution progressive de l'eau. La panne a interrompu le pompage des eaux dans les trois couloirs de distribution qui alimentent au total environ 300.000 habitants de la wilaya en plus d'une partie de la wilaya de Khenchela.

La station de traitement produit quotidiennement près de 100.000 m³ dont 70.000 m³ dirigés vers les villes de la wilaya de Batna et 20.000 m³ vers Khenchela.

Cette quantité est en deçà des besoins enregistrés, une opération d'installation d'une station de traitement monobloc d'une capacité de 25.000 m³ est en cours en attendant le projet d'extension de la station de traitement pour en porter la production à 200.000 m³.

La ville de Batna dispose d'une capacité de stockage supplémentaire de 80.000 m³ assurée par les châteaux d'eau réalisés dans le cadre du projet de sécurisation des approvisionnements en eau de la ville pour 72 heures même en cas d'arrêt du pompage du barrage, a ajouté la même source.

ORAN

Formation de 160 jeunes déscolarisés

La première année de la mise en œuvre du programme "Forsa, école de la deuxième chance" a permis la formation de 160 jeunes déscolarisés à travers sept wilayas du pays, a indiqué l'association socioculturelle Santé Sidi El-Houari (SDH).

"Depuis son lancement il y a une année, Forsa a bénéficié à 160 jeunes déscolarisés qui ont suivi une formation à l'effet de faciliter leur insertion professionnelle, notamment dans les métiers traditionnels du patrimoine et de la construction", a précisé à l'APS Assia Brahim, vice-présidente de SDH.

Un effectif de 180 autres jeunes sera formé prochainement au titre de ce même programme, conformément aux objectifs initialement fixés qui comportent également le volet de la sensibilisation du public concerné à l'importance de l'apprentissage professionnel.

SDH est connue pour abriter une des plus anciennes écoles-chantiers du pays, implantés au quartier populaire Sidi El-Houari qui concentre à lui seul la majorité des sites et monuments historiques d'Oran. Cette association a été chargée de la formation des cadres du mouvement associatif appelés à dupliquer son expérience dans six autres wilayas du pays qui ont vu la création de structures d'apprentissage similaires.

Ainsi, de nouvelles écoles-chantiers ont vu le jour à Aïn-Témouchent, Nedroma, Timimoun, Bousseghoun à El-Bayadh, Ouargla, et Aurir dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Forsa est porté par SDH à la faveur du programme national

- Adéquation-formation-emploi-qualification - (Afeq) élaboré au titre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne.

APS

MALI

Le Premier ministre lance une opération de désarmement

Le pivot de l'opération DDR au Mali, Zahabi Ould Sidi Mohamed, estime qu'il y a là une chance à saisir pour réduire l'insécurité.

Le Premier ministre malien Boubou Cissé a achevé, vendredi 11 octobre, une visite de 48 heures dans la région de Mopti. Il a lancé l'opération Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) dans le centre du Mali. Dans ce cadre, il a visité le camp de Soufroulaye, localité située près de Mopti où doivent être cantonnés les combattants armés.

Dans le camp de Soufroulaye, des honneurs militaires ont été rendus au Premier ministre. Plus tard, Boubou Cissé confie l'importance de la cérémonie.

"La réduction, voire l'élimination totale de la possession d'armes - que ce soit des armes de guerre, que ce soit des armes légères ou de petit calibre - est importante pour aller vers la recherche de cette sécurité", a-t-il souligné.

Dans la cour, plusieurs dizaines de tentes et autres infrastructures attendent de futurs ex-combattants concernés par le DDR. Parmi eux, des ex-rebelles du nord établis dans le centre, de présumés jihadistes mais également des combattants de milices d'autodéfense.

Le chef d'une milice a confié que ses hommes "viendront bientôt ici, afin de faire la paix dans le pays", avant de préciser qu'il dirige "plus de 300 hommes".

Le pivot de l'opération DDR au Mali, Zahabi Ould Sidi Mohamed, estime qu'il y a là une chance à saisir pour réduire l'insécurité.

"Ce qui est important, c'est que nous avons un outil opérationnel pour désarmer les gens mais aussi pour stabiliser parce qu'il n'y a pas de stabilité sans désarmement", a-t-il précisé.

La mission de l'Onu au Mali - la Minusma - fait partie des bailleurs de fonds de l'opération qui ambitionne de désarmer pacifiquement, à terme, environ 8 500 détenteurs d'armes dans les régions de Mopti et de Ségou.



ROYAUME-UNI, BREXIT

Relance des négociations euro-britanniques



Londres et Bruxelles intensifient les négociations pour sortir de l'impasse. Aucune

garantie de succès, mais la moindre chance doit être saisie, selon le président

du conseil européen Donald Tusk qui donne ainsi le cadre de ce qui va se jouer pendant le week-end à Bruxelles. Le Premier ministre irlandais Leo Varadkar évoque un éventuel accord d'ici la fin du mois sur le filet de sécurité pour l'Irlande, l'aune à laquelle les Européens jugeront les chances de succès d'un accord avec Londres.

Les pourparlers qui ont démarré ce vendredi après-midi entre le Royaume-Uni et l'Union européenne sont décrits comme intenses ou intensifs, mais en réalité le véritable changement est qu'il y a enfin des négociations. Ce n'étaient jusqu'ici que des discussions techniques ou des contacts politiques, mais les Européens ont apparemment décidé que les positions du gouvernement britannique constituent désormais une réelle posture de négociation.

On aura au moins essayé, dit-on officieusement

du côté européen, avec malgré tout l'espoir de construire un nouveau filet de sécurité pour l'Irlande. La proposition initiale de Boris Johnson aurait évolué et c'est le point central de ces négociations.

L'idée de contrôles douaniers entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande est la pierre d'achoppement principale et l'objectif des Européens est de les déplacer vers la mer d'Irlande. Ceci impliquerait aussi pour Londres de renier sa volonté de maintenir l'Irlande du Nord dans l'union douanière avec la Grande-Bretagne.

Les négociations du week-end seront évaluées lundi et le président du Conseil européen Donald Tusk avertit que le temps est presque écoulé puisque c'est le sommet européen des 17-18 octobre qui pourra donner l'onction au nouvel accord éventuel.

IRAK, RÉPRESSION SABGLANTE

Climat de terreur à Bagdad

Les manifestants et les défenseurs des droits de l'Homme dénoncent une répression sanglante des autorités et des attaques répétées par des groupes armés dans la capitale.

C'est la peur qui domine aujourd'hui dans les rues de Bagdad. La plupart des manifestants ont quitté le chemin de la contestation, non pas par satisfaction des dernières mesures annoncées par le gouvernement, mais par crainte de représailles. Ces protestataires redoutent particulièrement d'être tués dans les manifestations devenues extrêmement violentes, mais aussi aujourd'hui d'être assassinés, comme cet activiste dont tout le monde parle ici, abattu en pleine rue vendredi dernier par des hommes

armés, à l'est de la ville. Beaucoup de manifestants disent avoir reçu des menaces de mort et faire face à des intimidations de groupes armés, d'autres ont été arrêtés par les forces de sécurité alors qu'ils n'étaient pas en train de manifester. Ils racontent avoir été retenus 24 heures au cours desquelles ils ont notamment dû supprimer l'ensemble des vidéos de manifestation sur leur téléphone portable et signer une déclaration certifiant qu'ils ne retourneraient plus sur les lieux de rassemblement. Un climat de peur qui a également gagné les journalistes, après que des locaux de médias ont été attaqués samedi dernier par des hommes armés toujours non identifiés. Beaucoup ont préféré quitter



la capitale par peur d'une nouvelle attaque. Les défenseurs des droits de l'homme tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme et demandent au gouverne-

ment d'enquêter et de mettre fin à ces multiples campagnes d'intimidation.

Agences

MIDI

ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

L'efficacité de la nouvelle loi des hydrocarbures est indissociable d'une nouvelle gouvernance et d'une transition énergétique



Le nouveau management de Sonatrach et la nécessaire adaptation de la loi des hydrocarbures de 2013 pour une efficacité réelle renvoient à l'urgence d'une gouvernance renouvelée et dans le cadre de la transition énergétique.

L'efficacité de la nouvelle loi des hydrocarbures est indissociable d'une nouvelle gouvernance et d'une transition énergétique

Le nouveau management de Sonatrach et la nécessaire adaptation de la loi des hydrocarbures de 2013 pour une efficacité réelle renvoient à l'urgence d'une gouvernance renouvelée et dans le cadre de la transition énergétique.

PAR *DR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Sonatrach s'assimile en 2019 après plusieurs décennies d'indépendance politique, toujours, à toute l'économie algérienne. Le Groupe est le véritable moteur de l'économie algérienne, un fournisseur essentiel des revenus d'exportations, des revenus fiscaux, d'emplois, sa gestion et son image se répercutant directement sur l'ensemble de la société algérienne (98% directement et indirectement de sentrées en devises du pays). Force est de reconnaître que depuis la promulgation de la loi des hydrocarbures de 2013, en plus de la forte consommation intérieure liée à la politique des subventions généralisées sans ciblage, Sonatrach n'a pas attiré d'investisseurs potentiels et connaissant une chute de sa production physique, d'où l'importance d'une adaptation face aux nouvelles mutations énergétiques mondiales, devant encourager un partenariat gagnant/gagnant avec des firmes de renom.

1.- Huit axes directeurs concernant la nouvelle loi des hydrocarbures

Premièrement, il s'agit d'écarter complètement la question de penser à la privatisation du Sonatrach qui doit rester la propriété de l'État à 100% et que pour les grands gisements la règle des 49/51% peut s'appliquer.

Deuxièmement, contrairement aux discours politiques, pour les petits gisements, en dehors de la propriété de Sonatrach (domaines non encore exploités), et pour les nouveaux projets de canalisations (pas question de toucher aux filiales actuelles propriété de l'État), dont le taux de profit est en moyenne inférieur de 30% par

rapport à l'amont, se pose la règle des 49/51%, où l'on pourrait imaginer une minorité de blocage de 30%. Faute de quoi, un prix du baril entre 55/65 dollars, le prix de cession du gaz entre 3/5 dollars le MBTU, déterminant le taux de profit, devant soustraire 25/30% du coût, pour les petits gisements qui sont les plus nombreux en Algérie, la règle 49/51% risque est de n'attirer que peu ou pas d'investisseurs de renom.

Troisièmement, il s'agira d'analyser la situation sans chauvinisme, mais avec réalisme de certains articles du volet fiscal de la loi sur les hydrocarbures de janvier 2013 (le cours à l'époque dépassait les 100 dollars le baril) n'étant plus appropriés par rapport au nouveau contexte mondial, où il est prévu un taux progressif d'imposition à partir de 30 dollars. Or, avec la baisse drastique du prix du pétrole, face à un cours fluctuant, deviennent plus exigeantes dans le choix des opportunités disponibles à travers le monde, surtout avec les nouvelles découvertes et les nouvelles technologies.

Quatrièmement, du fait que Sonatrach n'a plus les moyens de financement, il serait souhaitable que la nouvelle monture introduise le contrat de partage de production qui est généralement utilisé entre un investisseur et le pays hôte ou une compagnie pétrolière qui donnent droit au pays hôte, une partie des quantités physiques du pétrole. Un tel accord attribue généralement les ressources sous forme de remboursement des coûts de production puis divise le contrôle sur les bénéfices restants relatifs au pétrole ou au gaz entre le groupe de sociétés d'exploitation et le gouverne-

ment/CPN. Le gouvernement CPN vend alors sa part ou bien accepte des règlements en espèces des sociétés d'exploitation au lieu de la livraison physique de la marchandise. Plus précisément un accord (APP), ou contrat (CPP), de partage de production (Production-Sharing Agreement/PSA) est un accord passé entre l'opérateur sur un secteur géographique donné (bloc, licence) et un gouvernement hôte, selon lequel le premier assume les coûts et les risques associés à l'exploration et à l'exploitation du projet, en échange d'une part de la production à venir. Le PSA reconnaît que la propriété des ressources naturelles reste entre les mains de l'État hôte, l'opérateur, le consortium, assumant la plupart des risques financiers liés à l'exploration et au développement et peut perdre ses investissements s'il ne trouve pas d'hydrocarbures exploitables.

Cinquièmement, il est prévu un deuxième régime, appelé contrat de participation, dans lequel Sonatrach et la compagnie pétrolière partenaire auront les mêmes droits et obligations en termes de dépenses, de rémunération et de paiement de la fiscalité. A l'opposé du régime de partage de production, le contrat de participation oblige le partenaire étranger à s'implanter en Algérie en créant une succursale, ainsi qu'un troisième régime, appelé contrat de services à risques, et par lequel Sonatrach pourrait faire appel à l'expertise d'une compagnie étrangère pour développer par exemple des gisements difficiles à exploiter ou améliorer la récupération des gisements matures. Le choix de l'une des trois formules dépendra de la nature



des gisements et des périmètres proposés à l'exploration et l'exploitation.

Sixièmement, il y a urgence de la dé-bureaucratisation étouffante qui freine les initiatives créatrices, la mise en place d'un cadre institutionnel clair, en termes de sécurité des investissements, ce qui pose l'urgence d'une cohérence et d'une transparence de toute la politique socio-économique et dans ce cadre même en amendant la loi des hydrocarbures et

pour les autres segments non stratégiques à définir avec précision, l'assouplissement de la règle des 49/51%, sont une condition nécessaire mais non suffisante pour attirer l'investissement, le terrorisme bureaucratique engendrant une corruption socialisée, étant le frein essentiel.

Septièmement, le problème posé relevant de la sécurité nationale : quelle nouvelle politique énergétique, notamment quel nouveau modèle de

la transition énergétique en Algérie, 2020/2030

Des actions coordonnées doivent être mises en place dans le cadre d'une vision stratégique de développement tenant compte des nouvelles mutations mondiales. Sans l'amélioration du climat des affaires que l'assouplissement de la règle 49/51% ou la nouvelle loi des hydrocarbures, l'Algérie ne pourra attirer des investisseurs potentiels. D'où l'importance dès maintenant de prévoir un nouveau modèle de consommation énergétique s'insérant dans le cadre de la nécessaire transition énergétique articulée autour de cinq axes directeurs

-Premier axe, améliorer l'efficacité énergétique par une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur (environ dixième du prix) occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales, dossier que j'ai dirigé avec le bureau d'études américain Ernest Young et avec les cadres du Ministère de l'Energie et de Sonatrach que j'ai présenté personnellement à la commission économique de l'APN en 2008, renvoyant à une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur environ un dixième du prix international occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales. C'est la plus grande réserve pour l'Algérie, ce qui implique une révision des politiques de l'habitat, du transport et une sensibilisation de la population. L'on doit durant une période transitoire ne pas pénaliser les couches les plus défavorisées. A cet effet, une réflexion doit être engagée pour la création d'une chambre nationale de compensation, que toute subvention devra avoir l'aval du parlement pour plus de transparence. Une chambre devant réaliser un système de péréquation, tant interrégionale que socio-professionnelle, segmen-

2.-Les cinq axes directeurs de

tant les activités afin d'encourager les secteurs structurants et tenant compte du revenu par couches sociales, impliquant une nouvelle politique salariale.

-Le deuxième axe, ne devant pas être utopique, continuer à investir dans l'amont. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables. L'Algérie comme montré précédemment pour voir une valeur ajoutée importante doit s'orienter vers la transformation de son pétrole et du gaz naturel mais dans le cas d'un partenariat gagnant-gagnant, la pétrochimie à l'instar d'autres filières, les circuits de commercialisation étant contrôlés par quelques firmes multinationales.

-Le troisième axe, développer les énergies renouvelables combinant le thermique et le photovoltaïque avec pour objectif d'ici 2030 de produire de 30 à 40% de ses besoins en électricité à partir des énergies renouvelables. Avec plus de 3.000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas, il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. Aussi, le défi algérien est-il d'avoir le budget et les technologies nécessaires pour, d'abord, financer la fabrication de panneaux solaires et ensuite subventionner, du moins en partie, leur installation à grande échelle. Le retard dans l'exploitation de l'énergie solaire est indéniable. Adopté en février 2011 par le Conseil des ministres, le programme national des énergies renouvelables algérien prévoit une introduction progressive des sources alternatives, notamment le solaire avec ses deux branches (thermique et photovoltaïque), dans la production d'électricité sur les 20 prochaines années. Dans cette pers-

pective, la production d'électricité à partir des différentes sources d'énergies renouvelables dont l'Algérie compte développer serait de 22.000 mégawatts à l'horizon 2030, soit 40% de la production globale d'électricité. Sur les 22.000 MW programmés pour les deux prochaines décennies, l'Algérie ambitionne d'exporter 10.000 MW, alors que les 12.000 MW restants seraient destinés pour couvrir la demande nationale. Une fois réalisé, ce programme permettra d'économiser près de 600 milliards de mètres cubes de gaz sur une période de 25 années. Sonatrach ne pouvant assurer à elle seule cet important investissement, (environ 100 milliards de dollars entre 2019/2030), il y a lieu de mettre en place une industrie nationale dans le cadre d'un partenariat public-privé national/international, supposant d'importantes compétences. Celle-ci doit comprendre tous les éléments de la chaîne de valeur renouvelable, dont l'ingénierie, l'équipement et la construction afin d'accroître le rythme de mise en œuvre, des études sur la connexion de ces sites aux réseaux électriques

-Le quatrième axe, l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une demande d'électricité galopante, où selon l'Institut de génie nucléaire, créé récemment, devant former les ingénieurs et les techniciens en partenariat qui seront chargés de faire fonctionner cette centrale. Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent les 29 000 tonnes, de quoi faire fonctionner deux centrales nucléaires d'une capacité de 1000 Mégawatts chacune pour une durée de 60 ans, selon les données du ministère de l'Energie. La ressource humaine étant la clef à l'instar de la production de toutes les formes d'énergie et afin d'éviter cet exode de cerveaux massif que connaît l'Algérie..





-Le cinquième axe est l'option du pétrole/gaz de schiste horizon 2022/2025 (3^e réservoir mondial selon des études internationales) introduite dans la nouvelle loi des hydrocarbures de 2013, dossier que j'ai l'honneur de diriger pour le compte du gouvernement et remis en janvier 2015. En Algérie, devant éviter des positions tranchées pour ou contre, l'adhésion des populations locales par un dialogue productif est nécessaire car on ne saurait minimiser les risques de pollution des nappes phréatiques au Sud du pays. L'Algérie étant un pays semi-aride, le problème de l'eau étant un enjeu stratégique au niveau méditerranéen et africain, doit être opéré un arbitrage pour la consommation d'eau douce des populations et celle utilisée pour cette production. Selon l'étude réalisée sous ma direction sur ce sujet sensible (10 volumes Premier ministre 2015, assisté des cadres de Sonatrach et d'experts internationaux, 980 pages), les nouvelles techniques peu consommatrices d'eau et évitant l'injection de produits chimiques dans les puits devraient être opérationnelle à l'horizon 2022/2025 car actuellement avec la fracturation hydraulique, il faudrait environ pour un milliard de mètres cubes gazeux environ 1 million de mètres cubes d'eau douce, devant tenir compte de la courte de vie des puits (cinq ans maximum) et devant perforer

des centaines de puits pour avoir un milliard de mètres cubes gaz.

En résumé, selon bon nombre d'observateurs tant nationaux qu'internationaux, du fait de son importance, il serait souhaitable qu'un gouvernement légitime puisse initier cette loi, d'autant plus que toute loi qui engage la sécurité du pays, n'est pas rétroactive et que l'investissement réel se fera dans deux ans minimum si les conditions politiques sont réunies. Comme je viens de le signaler dans deux interviews aux télévisions algériennes en ce mois d'octobre 2019, ne devant pas être utopique, sans la résolution de la crise politique dans les hydrocarbures et en dehors, aucun investisseur sérieux ne s'aventurera en Algérie. Il faut être réaliste. L'Algérie dépendra encore pendant de longues années des recettes de Sonatrach. En ce mois d'octobre 2019, comme je le rappelais lors de mes deux récentes interventions à Alger, l'une à l'invitation du Ministère de la défense nationale (IMPED) le 27 mars 2018 sur la sécurité et le trafic des frontières, l'autre le 1^{er} avril 2018 sur la sécurité alimentaire, de l'eau et la sécurité énergétique à la salle des conventions, la troisième lors des 11^{es} Journées scientifiques et techniques (JST11) de Sonatrach du 16-19 avril 2018 à Oran, actuellement deux institutions stratégiques sont garantes de la sécurisée nationale, l'ANP, toutes les forces de sécurité et Sonatrach, qui est l'Algérie et l'Algérie c'est



Sonatrach, assurant directement et indirectement 98 % des recettes en devises du pays. Par ailleurs, cette loi devra tenir compte des nouvelles mutations énergétiques mondiales, le monde devant connaître entre 2020-2030 un profond bouleversement tant dans le domaine économique, social, culturel que militaire à travers tous les continents, Amérique, Asie, Europe, Afrique et la future reconfiguration au Moyen Orient, où la domination se fondera sur le savoir. Mais évitons également la sinistrose. Par une nouvelle gouvernance, l'Algérie, pays à fortes potentialités énergétiques, au niveau de l'espace méditerranéen

et africain possède toutes les potentialités pour être un vecteur actif en renforçant la coopération sur la base d'un contrat gagnant/gagnant afin de faire de cet espace un lac de paix et de prospérité partagé. C'est pourquoi, l'Algérie, face à la nouvelle transition énergétique mondiale a besoin aujourd'hui d'un nouveau management stratégique, de dépasser la situation actuelle, par une nouvelle gouvernance tant centrale, locale que celle des entreprises.

***A. M., expert international et professeur des universités**

QUI SONT LES SAUVAGES ?

Contribution de Denise Brahim

On se souvient peut-être de l'époque où un homme politique français avait employé le mot "sauvageon" pour désigner les jeunes garçons livrés à eux-mêmes dans les banlieues françaises, sans éducation ni contrôle efficace d'aucune instance, au grand dam de la police débordée, voire effrayée par ce qu'on a appelé "les territoires perdus de la République".

Au nombre de ces "sauvageons" une majorité de jeunes gens d'origine maghrébine, comme il y en a pas seulement en banlieue parisienne mais dans toutes les villes grandes ou moyennes de France, et par exemple à Saint Etienne ville proche de Lyon qui en son temps a fait appel à l'immigration. Dans les rangs de celle-ci, il y avait, semble-t-il, une quantité non négligeable de familles kabyles, c'est en tout cas ce que nous donne à penser la passionnante fresque romanesque écrite par Sabri Louatah, aujourd'hui âgé d'une trentaine d'années et qui a commencé à écrire très jeune dès 2012, cette remarquable fiction en quatre volumes intitulée *Les Sauvages*.

Cet écrivain impressionnant par l'étendue de ses connaissances autant que par son talent explique à quelques reprises pourquoi il a choisi ce titre, et ce n'est pas, ô surprise, par référence aux sauvages de Saint-Etienne qu'il a pu connaître, et même très bien, dans son milieu d'origine. Il s'agit en fait d'une référence musicale hautement cultivée à un opéra ballet de Jean Philippe Rameau, joué en 1735 et très célèbre au 18e siècle. L'histoire se passe en principe chez les conquistadores et les Indiens d'Amérique, mais l'aspect politique n'apparaît guère et il s'agit surtout d'amours galantes et romanesques.



Bref, Sabri Louatah, qui a plus d'une malice dans son sac, s'amuse à déjouer par ce titre et cette référence ce qu'on attend sans doute d'un jeune auteur portant son nom. Et en effet, pour ce qui est de déjouer les stéréotypes il est très fort, disons d'une étonnante audace. La principale surprise et originalité de son œuvre étant que, même si les problèmes (sociaux) inhérents à l'immigration maghrébine en France y sont présents, on évolue aussi et principalement dans les plus hautes sphères de l'État français, à commencer par la Présidence elle-même, puisque toute l'affaire commence au moment où Idder Chaouch, Kabyle de Saint-Etienne, vient d'être élu président de la République. C'est dire que Sabri Louatah a délibérément choisi d'écrire une fiction, volontairement renversante, même si on peut penser que l'exemple américain de Barack Obama (élu Président des États-Unis en 2009) a pu déclencher son imagination.

Si les quatre volumes de la série romanesque ont été écrits entre 2012 et 2016, la série télévisuelle est beaucoup plus récente, elle est même tout à fait actuelle, au point qu'il est peut-être encore un peu tôt pour juger de sa réception par le public. Elle présente un attrait très appréciable pour celui-ci, qui est la présence de l'acteur Roschdy Zem dans le rôle d'Idder Chaouch, personnage admirable de toute façon, et le seul qui

échappe à la lucidité critique de l'auteur, qui pour le dire familièrement ne fait de cadeau à personne. Malheureusement, au moment même de son élection, cet homme éminent est victime d'un attentat, dont les conséquences sont très graves, puisqu'un passage prolongé dans le coma lui laisse des séquelles qui peuvent évidemment faire douter de son aptitude à exercer la fonction de Président.

Ce qu'il en sera réellement déborde les limites du livre, mais il y a déjà tant de thèmes et de problèmes à inventorier dans ce qui nous est dit qu'il faut beaucoup de talent et une écriture d'une remarquable clarté pour que nous ne nous perdions pas en route. Naturellement, comme c'est aussi un roman policier, il est normal qu'il y ait des énigmes, elles ne sont pas des plus banales comme celle qui consisterait à identifier le meurtrier : en fait, on sait d'emblée de qui il s'agit et qui l'a poussé à cette action ; de manière là encore inattendue, c'est du côté des deux familles kabyles de Saint-Etienne, les Chaouch et les Nerrouche, qu'ils se trouvent l'un et l'autre, le jeune Krim qui a tiré sur le Président et le redoutable Nazir qui l'y a poussé, personnage très inquiétant voire diabolique que l'auteur ne cherche pas à sauver auprès de ses lecteurs et dont on ne comprend sans doute pas toutes les motivations même après avoir lu une confession

qu'on exige de lui au dénouement. Il y a ainsi dans les groupes humains représentés dans le livre un mélange de personnages lumineux et tendres, comme Fouad, le jeune frère de Nazir et celui-ci, qui appartient au monde des ténèbres, c'est-à-dire de la haine. Côté Français, et même Français revendiqués si l'on peut dire, se trouve quelques personnages d'extrême-droite, dont un certain Pierre-Jean de Montesquiou que Sabri Louatah se donne la peine d'analyser avec soin. C'est ainsi qu'il trouve moyen de rejoindre des figures attendues sans pour autant tomber dans les clichés.

Ce n'est certainement pas déflorer le livre que de dire ce dont il est très vite question comme de la seule piste à suivre, à savoir que derrière l'attentat commis contre le Président Chaouch se trouve une collusion néfaste et trop fréquente pour qu'on puisse s'en étonner. Elle regroupe dans l'action meurtrière menée contre lui un petit nombre des siens (ou ceux qui devraient l'être) et ceux qui en revanche sont les pires ennemis de ce que représente l'arrivée d'un Arabe (n'importe qu'il soit kabyle !) à la présidence de la République française.

Cette face sombre du monde politique et sans doute du monde tout court fait partie des ténèbres qui sous-tendent le déroulement complexe néanmoins plausible des événements. Sans vouloir écraser Sabri Louatah sous le poids des comparaisons, il paraît vraisemblable qu'il a subi l'influence de Dostoïevski, Humiliés et offensés et bien sûr *Les frères Karamazov* pour l'opposition entre Fouad et Nazir. Le portrait de ce dernier, dont on a vu qu'il s'efforce d'explorer certains abîmes psychologiques, fait penser à celui d'Ivan Karamazov dans l'immense roman russe.

Le fait qu'on puisse évoquer de telles ressemblances montre à quel point l'œuvre de Sabri Louatah l'emporte sur la majorité voire la totalité des livres issus de la communauté maghrébine en France. Quels que soient les mérites de ces derniers, Sabri Louatah les éclipsa de très loin

CENTRE CINÉMATOGRAPHIQUE MAROCAIN

Ces films et séries en tournage cet automne

Le Maroc continue d'attirer les tournages de super-productions et films d'auteurs. Le Centre cinématographique marocain (CCM) a publié sur son site la liste des productions étrangères actuellement en tournage dans le pays.

Il faut dire que, depuis quelques années, le royaume profite de l'explosion de la production télévisée, pas seulement aux États-Unis et en Europe. L'an dernier, le Maroc a aussi accueilli le tournage de la k-drama "Vagabond" diffusée actuellement sur la télévision coréenne et Netflix. Des tournages ainsi de plus en plus longs. Cette année, notamment, presque la totalité de la dernière saison de la série "Homeland" a été tournée au Maroc. La série "The spy", diffusée sur Netflix, a aussi été en grande partie tournée dans le pays.

Voici un aperçu des films et séries en tournage, en ce moment, au Maroc :

"The last planet"

Alors que son dernier opus "Une vie cachée" vient à peine de sortir sur les écrans en Europe, les équipes de l'énigmatique réalisateur américain Terrence Malick s'attellent, depuis le 15 septembre dernier, au tournage de son prochain film *The last planet*. Le tournage qui devrait se poursuivre

jusqu'au 12 décembre prochain réunit un casting international. Selon Allocine, il compte notamment l'Irlandais Aidan Turner, le Belge Mathias Schoenaerts, le Hongrois Géza Röhrig ou encore les Britanniques Douglas Booth et Mark Rylance, qui étaient déjà au Maroc l'hiver dernier pour le tournage de *Waiting for the barbarians*.

The last planet, toujours selon Allocine, retrace la vie de Jésus à travers une série de récits. Il rejoint ainsi la liste des films dits bibliques tournés dans le royaume, comme *La dernière tentation du Christ* de Martin Scorsese ou encore la série *The bible* de Mark Burnett.

Black Widow

Alors que l'an dernier plusieurs médias annonçaient l'arrivée prochaine de Scarlett Johanson à Tanger, pour le tournage du film "Tangerine", il est possible que l'actrice américaine fasse enfin ce déplacement dans le nord du Maroc, mais pour un tout autre projet. En effet, d'après plusieurs médias, les équipes du film *Black Widow* sont actuellement dans le nord du pays pour le tournage de plusieurs séquences d'action. Selon le CCM, l'équipe parcourra, à l'occasion, différentes villes du nord, dont Tanger, mais aussi Tétouan et Assilah, moins habi-

tuées à accueillir des productions internationales.

Le bureau des légendes (saison 5)

La série vedette de Canal+ fera son retour et, à l'instar des années précédentes, elle effectuera un passage au Maroc à l'occasion. Les tournages auront lieu à Casablanca, mais aussi Rabat, Mohammédia, El Jadida, Erfoud, Merzouga, Ouarzazate et Zagora. Ils devraient s'achever le 20 octobre.

Une nouvelle saison déjà riche en rebondissement derrière la caméra. En effet, cette année deux épisodes seront réalisés par le réalisateur français récompensé à Cannes Jacques Audiard. Au casting: Louis Garrel rejoindra l'équipe d'acteurs composée de Mathieu Kasovitz, Mathieu Amalric, Arthus ou encore Sara Giraudeau.

Fertile crescent

Autre série en tournage dans le royaume : *Fertile crescent*. Diffusée prochainement sur la chaîne franco-allemande Arte, elle réunit un casting international: les Français Félix Moati (*Deux fils*, *Le Grand Bain*), et Mélanie Thierry (*La Douleur*, *Au revoir là-haut*), le Britannique James Purefoy (*Altered Carbon*, *Following*, *Rome*) et la

Suisse Souheila Yacoub.

La série raconte un drame dont la toile de fond est particulièrement d'actualité. La série suit, en effet, le parcours d'Antoine, incarné par Felix Moati, dont le vie bascule le jour où il croit reconnaître sa sœur, qu'il pensait morte, sur une vidéo de combattantes kurdes en Syrie. Antoine partira à sa recherche, en rejoignant une unité de femmes, "dont la combativité est un frein à l'expansion de l'État Islamique, et va voyager avec elles à travers le territoire syrien pour tenter de découvrir la vérité", rapporte la chaîne dans un communiqué.

Le Dernier voyage de l'énigmatique Paul W.R

L'adaptation cinéma du court-métrage du même titre est en tournage au Maroc depuis le 9 septembre. Au casting, on retrouve notamment les acteurs français Hugo Becker, Philippe Katherine, ou encore le natif de Casablanca Jean Reno. Décrite sur Allociné comme "un film d'anticipation assez poétique", le tournage marque le retour au Maroc du réalisateur et de l'acteur. Les scènes du court-métrage sensées représenter la surface de la Lune avaient déjà été tournées dans le désert marocain

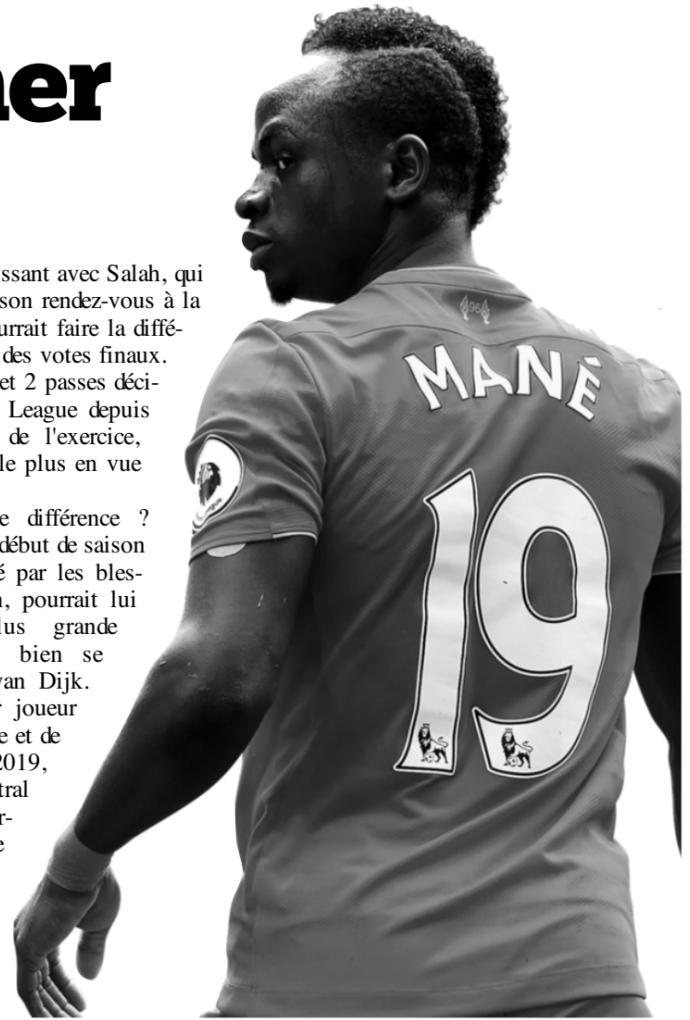
LIVERPOOL

Mané peut-il gagner le Ballon d'or ?

Monstrueux depuis de nombreux mois, Sadio Mané est un candidat crédible au prochain Ballon d'Or. Indispensable avec Liverpool, brillant avec le Sénégal, le Lion de la Téranga peut rêver d'un sacre qui serait loin d'être immérité. Mané réalise une superbe année 2019. "Les meilleurs pour moi sont Salah et Mané... mais ils ne sont pas là." Le 23 septembre, Samuel Eto'o, grand défenseur du football africain, n'a pu cacher sa frustration en apprenant qu'aucun des deux joueurs de Liverpool n'a terminé sur le podium du trophée The Best, remporté par Lionel Messi. Mais alors que l'ailier égyptien traverse une période plus compliquée, son partenaire sénégalais, lui, carbure toujours à plein régime. Au point de se demander s'il n'est pas le grand favori pour remporter le prochain Ballon d'Or. Thiago Silva impressionné par Mané Pour Thiago Silva, qui a croisé sa route, jeudi, lors du match amical opposant le Brésil au Sénégal (1-1), Sadio Mané est clairement dans la course pour succéder à Luka Modric. "Sadio Mané est un joueur de classe mondiale. Il est presque parfait. Il va très vite, maîtrise bien le ballon et est très intelligent dans

ses déplacements. Avec ce qu'il a réalisé cette année, je pense qu'il mérite largement d'être dans la discussion pour le Ballon d'Or", a fait remarquer le joueur du Paris Saint-Germain pour Sky Sports. Il faut dire que le Lion de la Téranga réalise une année 2019 des plus complètes. En termes de buts, le Sénégalais se classe au 4^e rang avec 25 réalisations, à égalité avec Karim Benzema et Kylian Mbappé, mais derrière Robert Lewandowski (33'), Lionel Messi (31') et Sergio Agüero (27'). Mais contrairement à ces joueurs, le meilleur buteur de Premier League en 2018-2019, au même titre que Mohamed Salah et Pierre-Emerick Aubameyang (22), a remporté la Ligue des Champions en étant un acteur majeur de ce succès, avec notamment une énorme performance contre le Bayern Munich. Un début de saison qui pourrait faire la différence. L'autre différence avec ses concurrents directs dans la course au Ballon d'Or, c'est que Mané a été décisif avec sa sélection, qui a chuté en finale de la CAN face à l'Algérie (0-1). Une compétition durant laquelle l'ancien joueur de Southampton a inscrit 3 buts, figurant notamment dans l'équipe type de l'épreuve.

Un contraste saisissant avec Salah, qui a clairement raté son rendez-vous à la maison et qui pourrait faire la différence au moment des votes finaux. Auteur de 5 buts et 2 passes décisives en Premier League depuis le coup d'envoi de l'exercice, Mané est le Red le plus en vue à l'heure actuelle. Assez pour faire différence ? Peut-être... Si le début de saison de Messi, marqué par les blessures à répétition, pourrait lui profiter, sa plus grande menace pourrait bien se nommer Virgil van Dijk. Nommé meilleur joueur de Premier League et de l'UEFA en 2018-2019, le défenseur central néerlandais pourrait réserver une mauvaise surprise à son partenaire d'attaque dans les prochaines semaines.



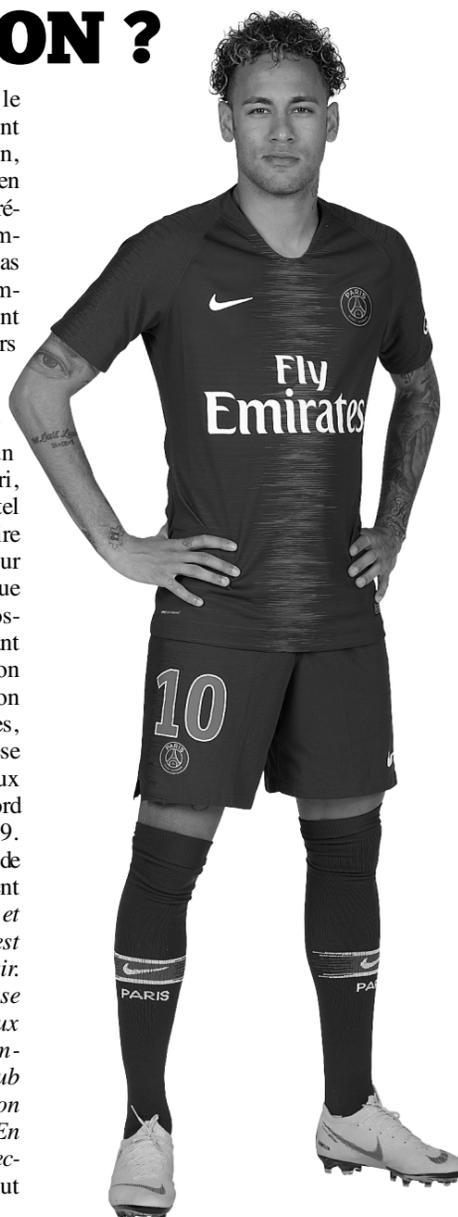
PSG

NEYMAR VERS UN PROCÈS AVEC LE BARÇA... ET UNE PROLONGATION ?

Désireux de retourner au FC Barcelone lors du dernier mercato estival, Neymar est finalement resté à Paris Saint-Germain. Quelques semaines après un feuilleton harassant, la donne a bien changé puisque l'attaquant brésilien, en plus d'être en conflit avec son ancien employeur, pourrait prolonger avec le club de la capitale. Dans le football, tout va extrêmement vite, dans un sens comme dans l'autre. Désireux de retourner au FC Barcelone, lors du dernier mercato estival, Neymar a finalement été retenu par le Paris Saint-Germain. Une déception rapidement digérée par l'attaquant brésilien, qui après avoir été sérieusement chahuté par une partie des supporters franciliens, a réussi à trouver le chemin de la rédemption pour retrouver un semblant de calme, notamment grâce à des performances remarquées (4 buts en 5 matchs).

Mieux encore pour le club de la capitale, sa superstar voit ses relations avec son ancienne équipe se dégrader au fil des semaines. En effet, ça se tend sérieusement entre Neymar et Barcelone. Prolongé quelques mois avant son départ pour Paris, l'ex-joueur de Santos aurait dû percevoir une prime de fidélité de 40 millions d'euros s'il était resté chez les Blaugrana au-delà du mois de juillet 2017. Problème, le club catalan, qui ne lui a versé que 16 millions d'euros, refuse de lui payer le reste puisqu'il estime que l'Auriverde, parti le 3 août, savait depuis un bon bout de temps qu'il rejoindrait la capitale française. Résultat, les deux parties sont mêlées dans une bataille judiciaire. Neymar réclame les 24 millions d'euros restants tandis que le Barça souhaite récupérer les 16 millions d'euros déjà perçus par le Sud-Américain. Sport explique que le Parisien a bien tenté

de trouver un arrangement financier avec le FCB, mais les dirigeants barcelonais ont immédiatement rejeté cette proposition, ne voulant pas faire affaire avec leur ancien joueur. Conséquence de ce refus, les représentants juridiques de Neymar et du champion d'Espagne en titre, qui n'avaient pas trouvé d'accord au tribunal, le 27 septembre, lors d'une réunion de conciliation, ont jusqu'au 21 octobre pour présenter leurs doléances et leurs conclusions par écrit. Une étape nécessaire avant la tenue d'un procès dans cette affaire. De quoi écarter quasi définitivement la possibilité d'un retour du joueur en Catalogne ? A priori, oui. Deux ans de plus pour Neymar ? A tel point que Neymar pourrait même s'inscrire un peu plus dans la durée au PSG. Et pour cause, La Gazzetta dello Sport affirme que Leonardo, qui a parfaitement géré le dossier concernant son compatriote durant l'été, a entamé les discussions avec son entourage pour une prolongation de son contrat de deux années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2024. Une hypothèse tout à fait crédible, sachant que les deux parties étaient déjà proches d'un accord dans ce sens au début de l'année 2019. Récemment, Neymar évoquait sa joie de retrouver les terrains à Paris, où il se sent heureux. "Je suis heureux en sélection et en club. Tout le monde sait ce qu'il s'est passé cet été et mon désir de partir. Aujourd'hui, je me sens heureux et à l'aise dans mon club. Je ne suis pas heureux qu'en sélection. La saison a très bien commencé pour moi. Je défendrai mon club bec et ongles. Je serai à 100 % pour qu'on puisse remporter de grandes choses. En étant heureux en club, je le serai en sélection", considérait-il. Comme quoi, tout est possible en football



JUVE

Pjanic marche sur l'eau

Cadre de la Juventus, Miralem Pjanic enchaîne les grosses performances depuis le début de la saison. Homme à tout faire avec la Vieille Dame, le milieu de terrain bosnien fait clairement partie des meilleurs joueurs du monde à son poste. A l'heure où Cristiano Ronaldo capte toute l'attention, que Matthijs de Ligt attire tous les projecteurs vers lui depuis son arrivée pour 85 millions d'euros, bonus compris, l'un, si ce n'est le meilleur joueur de la Juventus depuis plusieurs mois, brille en toute discrétion : Miralem Pjanic (29 ans). Arrivé en 2016, en plein Euro, le milieu de terrain bosnien enchaîne les performances de très haute volée. Véritable chef d'orchestre de la Vieille Dame, l'ancien Lyonnais se distingue par une polyvalence qu'on ne lui connaissait pas forcément. Au départ très offensif, Pjanic a progressivement reculé pour occuper désormais un rôle de sentinelle qui lui va à merveille. Cela ne l'empêche pas de se montrer particulièrement tranchant dans le dernier quart du terrain. Grâce à sa puissance frappe de place et son placement opportun, il a permis à son équipe de se sortir de situations compliquées au mois de septembre, en marquant notamment le but de la victoire à Brescia (1-2) ou en débloquent le score face à une SPAL très accrocheuse (2-0). Leader en sélection Comme un poisson dans l'eau dans le système de jeu de Maurizio Sarri, Pjanic est également important avec sa sélection. Samedi, le joueur formé à Metz a inscrit un doublé crucial pour sa nation face à la Finlande (4-1), lui permettant de se remettre en selle pour une éventuelle qualification à l'Euro. Une performance à l'image de ce qu'il propose à la Juventus depuis plus de deux ans désormais. Et c'est loin d'être terminé !

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le Chabab affiche ses intentions



Le CR Belouizdad, vainqueur de son match à domicile face à l'US Biskra, prend seul les commandes du championnat et affiche ainsi ses intentions de jouer le titre de cette saison.

PAR MOURAD SALHI

Une victoire qui lui permet de s'installer seul sur le fauteuil de leader avec 14 points dans son escarcelle, soit à 3 unités de son poursuivant direct, le MC Alger. Sans la moindre défaite depuis l'entame de la saison, le Chabab est bien parti pour terminer la saison en beauté.

Avec 4 victoires et 2 matchs nuls en 6 matchs joués, le club affiche clairement ses intentions en ce début de championnat. 11 buts ont été marqués pendant ces 6 matchs contre 5 seulement encaissés. Cela démontre la solidité des deux com-

partiments offensif et défensif.

L'entraîneur de la formation belouizdadie, Abdelkader Amrani, avoue que cette victoire est très importante pour le groupe, mais le chemin reste encore long. "Certes, cette victoire est très importante pour le groupe, mais il faut rester concentré. Le parcours vient juste de commencer. Nous sommes appelés à garder les pieds sur terre et poursuivre notre travail en toute sérénité", a indiqué Amrani. L'autre belle affaire de cette journée fut l'œuvre de la JS Saoura qui bat le Paradou AC (1-0). Une petite mais précieuse victoire à domicile qui permet aux gars de la Saoura de se hisser à la 4^e place au classement avec un total de 10 points, soit à 4 unités du leader. L'élimination en Coupe arabe des clubs ne semble pas vraiment affecter le moral des joueurs. Au contraire, les joueurs bécharois ont bien réagi en remportant 2 victoires de suite face respectivement au CA Bordj Bou-Arréridj et au Paradou AC. Le mérite revient à l'entraîneur Liamine Bougherara qui a su gérer ses poulains dans les moments difficiles. "Le mérite

revient aux joueurs qui se sont montrés comme un seul homme dans une situation délicate. Cette victoire est une réponse à ceux qui nous ont enterrés avant notre mort. Maintenant, il faut continuer dans ce sens et confirmer que ces résultats ne sont pas le fruit du hasard mais d'un travail de longue haleine. Tout est possible avec le travail", a indiqué Liamine Bougherara.

A Chlef, la lanterne rouge, l'ASO Chlef, a fait souffrir la JS Kabylie (1-0) et quitte ainsi la dernière place au classement général, cédé au Paradou AC. Les Chélifiens de Samir Zaoui ont dû attendre la venue des Canaris pour arracher leur première victoire de la saison. Un succès qui leur permet de totaliser 4 points.

En face, le club phare de Djurdjura stagne à la 4^e place avec 10 points, avec 1 match en retard. C'est la 2^e défaite de la saison pour la JS Kabylie, après celle à domicile face au CR Belouizdad. Les Kabyles sous la houlette de l'entraîneur français Hubert Velud peuvent espérer mieux. **M. S.**

8E JOURNÉE DE LA LIGUE 2

Le WAT tombe à Larbaâ, l'OM rate le coche

L'Olympique de Médéa a raté l'opportunité de prendre les commandes du championnat national de Ligue 2 après le nul concédé à domicile face au RC Relizane (2-2), alors que le WA Tlemcen s'est incliné hors de ses bases, ce samedi en matchs comptant pour la 8e journée.

Il y a des matchs nuls qui ont un goût de défaite. Tenu en échec par le RC Relizane, l'Olympique de Médéa a laissé filer l'occasion de s'installer sur le fauteuil de leader surtout que le WA Tlemcen a été battu en déplacement.

En effet, l'OM aurait pu profiter de cette aubaine mais il n'en est rien. Dans l'affiche de cette 8e manche, un match au sommet aux allures de course poursuite, les Olympiens ont mené au score à deux reprises mais à chaque fois les visiteurs ont réussi à remonter le score. Ainsi, Seguer (34') et Bouazza (82' SP) ont répliqué à Kemoukh (31' et 43'), auteur d'un doublé. En dépit de ce semi-échec, l'OM est co-leader avec 16 points alors que le RCR recule à la 4e place (14 pts).

Au même moment, le RC Arbaâ est parvenu à stopper l'hémorragie en disposant du leader (2-1). Pourtant, les Tlemcéniens étaient les premiers à prendre l'avantage par Bouguèche (54') avant de voir le promu revenir dans la partie grâce à Bouziane (62') et Amiri (76'). Après quatre défaites de suite, le RCA renoue avec la victoire et remonte de la 11e à la 9e place (12 pts).

A l'est du pays, l'AS Khroub a fait l'une des bonnes affaires de cette journée en disposant de l'OM Arzew (1-0). A la faveur de cette petite victoire, l'ASK s'installe sur la 3e marche du podium avec 15 points. De son côté, le MC El-Eulma a réalisé le hold-up parfait face au DRB Tadjenanet dans le derby des Hauts Plateaux (0-1). En dépit du changement introduit à la tête du staff technique, avec la venue du Tunisien Lotfi Djerara, le Difaâ chute à domicile et enchaîne avec une seconde défaite consécutive. Quant au MCEE, Babia confirme son dernier succès, enregistré face à l'ASK, et continue de progresser au classement (10e - 11 pts).

Dans le bas du classement, le match des mal-classés joué entre l'USM Annaba et l'Amel Boussaâda a tourné à l'avantage des Annabis. Dans une partie indécise, les Tuniques Rouges ont réussi à débloquent la situation dans le money-time (86') grâce à Dif. Ce succès permet à l'USMA de quitter la zone rouge et de remonter à la 13e place avec 7 points, alors que son adversaire du jour recule d'un rang (14e - 6 pts).

Pour sa part, l'USM El Harrach n'arrive toujours pas à remporter son premier succès de la saison. En dépit de son retour dans son stade fétiche d'Al Mohammadia, l'USMH a été contrainte au partage des points par l'ASM Oran (0-0). Bonne dernière au classement (16e - 2 pts), l'USMH peine à amorcer sa saison, tandis les gars de Mdina Jdida sont logés à la 8e place avec 12 unités. Enfin, le derby de la Soummam, MO Béjaïa-JSM Béjaïa, a été reportée à une date ultérieure. Selon la Ligue de football professionnel, cette décision a été prise pour des « raisons de sécurité liées à l'ordre public ».

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOILE

Bouras et Berrichi valident leur billet pour les JO

Les véliplanchistes algériens Hamza Bouras et Amina Berrichi ont validé ce samedi leur billet pour les Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo dans la spécialité RSX, lors de la 5e et dernière journée du championnat d'Afrique de voile, qualificatif au rendez-vous olympique.

Bouras a remporté la dernière épreuve inscrite au programme de cette ultime journée "Medal Race", devant le Seychellois John Marc Gardet, alors que son compatriote Ramzi Boudjatit a complété le podium.

Bouras (32 ans), sociétaire du Amal Marsa, avait déjà pris part aux derniers JO-2016 disputés à Rio de Janeiro. De son côté, Amina Berrichi a terminé sur la plus haute marche du podium, devançant l'Egyptienne Cherifa Réda et l'autre algérienne Katia Bellabès.

En revanche, l'équipe nationale de voile n'aura aucun représentant dans la discipline Laser (Radial, Standard) aux JO-2020, après l'échec des athlètes algériens à se qualifier. 50 athlètes (hommes et femmes) de 9 pays ont pris part à cette compétition à savoir l'Algérie (organisateur), le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, les Seychelles, Maurice, la Tanzanie, le Mozambique et l'Angola.

Pour rappel, l'Algérie abrite pour la deuxième fois consécutive le Championnat d'Afrique de voile qualifiant aux Olympiades.

MONDIAUX 2019 DES VÉTÉRANS DE JUDO

Les Algériens Rouibet et Rabah en argent

Les judokas Abdelkrim Rouibet (-66 kg/M3) et Lamri Rabah (-100 kg/M1) ont offert à l'Algérie ses deux premières médailles aux Mondiaux 2019 des vétérans, qui se déroulent du 10 au 13 octobre à Marrakech (Maroc), et elles étaient toutes les deux en argent, au moment où leur compatriote Ishak Guellil s'est contenté de la 5e place chez les plus de 100 kg (Catégorie M1). La sélection nationale (messieurs) a engagé douze autres judokas dans cette compétition, à savoir : Bettoui Djamel (-60 kg/M1), Benaïssa Djemil (-81 kg/M3), Rabie Kohli (-81 kg/M3), Zinou Boudaoud (-90 kg/M3), Saïdi Sofiane (+100 kg/M3), Rouibet Omar (-66 kg/M4), Tlili Kamel (90 kg/M5), Noureddine Yagoubi (-81 kg/M4), Zaâbat Abdelhalim (-81 kg/M4), Abdelkrim Ben Brahim (-81 kg/M4), Berchiche Yahia (-90 kg/M4) et Bouhella Hafid (-81 kg/M4).

Au total, 850 judokas, représentant 48 pays, participent à cet événement.

Avec 266 athlètes engagés, la France est sans conteste le pays le mieux représenté dans ces Mondiaux 2019 des vétérans, loin devant le Brésil (51), l'Italie (49) et la Russie (44).

MIDI

Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14, publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion & Gestion Immobilière de Blida
NIF: 0991 0901 9187 019

Concours national d'architecture restreint n°72/2019

Dans le cadre de la prise en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux de réalisation des programmes cités ci-dessous, l'Office de promotion et de gestion immobilière de Blida lance un concours national d'architecture restreint pour la sélection d'un maître d'œuvres chargés de l'étude et suivi des travaux de réalisation de projet suivant.

-200 Logements Promotionnels Aides à CHIFFA (Sidi Madani) wilaya de BLIDA

Les bureaux d'études intéressés par le présent concours, conformément au décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les bureaux d'études peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction générale de l'OPGI des de la wilaya de Blida contre paiement de la somme de 5.000,00 DA représentant les frais de reproduction non remboursable.

Les cahiers des charges doivent être retirés par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, les cahiers des charges doivent être retirés par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Il s'agit d'un concours d'architecture restreint avec exigence de capacité minimale adressée aux architectes et bureaux d'études répondant aux conditions suivantes :

1-Capacités technique : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes ;

-Moyen humain : les diplômes, affiliation CNAS et attestations de travail il s'agit de :

-Architecte ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans

-Un ingénieur en génie civil ayant une expérience supérieure ou égale à 04 ans

-Un ingénieur en VRD ayant une expérience supérieure ou égale à 04 ans

(selon arrêté n°04-224 du 12 janvier 2017 fixant le profil des intervenants dans la mission suivi de la maîtrise d'œuvre en bâtiment et la composition des équipes en fonction de la complexité de l'ouvrage)

-Références professionnelles :

Ayant déjà conçu et suivi durant des 15 dernières années, au moins un projet de logements de catégorie "C" à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

2-Capacités professionnelles :

-Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité

-Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément

3-Capacités financières :

-Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 7 000 000,00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années, joindre une copie des déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers de 3 dernières années, déposés auprès des services compétents.

Conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite selon les phases suivantes :

-Pour le dossier de candidature de: **15 jours**, les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures.

-Pour l'offre technique de prestations et financière de **30 jours** à compter de la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique de prestations et financière) portées dans l'avis de presse et la lettre d'invitation des candidats présélectionnés.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger a durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen et ce au moins huit (08) jours avant la date de dépôt des offres.

Conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondant au dernier jour de la durée de leur préparation soit le au plus tard à **12h00**.

Conformément aux articles 66,70 à 72 et 160 à 162 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public, l'ouverture des plis des dossiers de candidature des plis des offres techniques, des offres de prestations et des offres financières est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant. L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature et des plis des offres technique de prestations et financière, intervient, à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférentes à **14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres seront déposées à la direction générale de l'OPGI de Blida sis cité sis au **02 rue Mohamed BOUDHIAF Blida**.

Conformément à l'article n°70 du décret présidentiel du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, dans une première phase, à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination du maître d'œuvre, l'objet du concours ainsi que la mention "dossier de candidature, après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leur évaluation seuls les candidats présélectionnés sont invités par lettre d'invitation à remettre les plis de l'offre technique des prestations et de l'offre financière.

Cette lettre d'invitation doit être notifiée pour chaque soumissionnaire pré-qualifié. Le dossier de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination du maître d'œuvre sauf pour l'offre des prestations qui doit être anonyme l'objet du concours ainsi que la mention "offre technique" "offre prestation" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui protège l'objet du concours et la mention "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres". Celle-ci doit parvenir au service contractant à la date et l'heure fixées sur le concours, tout pli non déposé au lieu à la date et à l'heure de dépôt de l'offre fixés sur le concours, sera rejeté sans qu'il soit ouvert.

Phase 01 - DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe

cachetée selon le format suivant:

DOSSIER DE CANDIDATURE :

DOSSIER DE CANDIDATURE

Dénomination du soumissionnaire

Adresse du soumissionnaire.....

"Concours national d'architecture restreint

N°.....

Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet

200 logements promotionnels Aides à CHIFFA

(Sidi-Madani) wilaya de BLIDA"

cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée

et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus:

Monsieur le Directeur de l'Office de Promotion et de

Gestion Immobilière de Blida

"Concours national d'architecture restreint N°.....

Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet

200 logements promotionnels Aides à CHIFFA (Sidi-

Madani) wilaya de BLIDA"

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et

d'évaluation des offres"

PHASE 02 - OFFRES TECHNIQUES, DE PRESTATIONS ET FINANCIERES

L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière

sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées

selon le format suivant :

B/OFFRE TECHNIQUE :

OFFRE TECHNIQUE

Dénomination du soumissionnaire ;

Adresse du soumissionnaire ;

"Concours national d'architecture restreint

n°...../.....

Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet

200 logements promotionnels Aides à CHIFFA (Sidi-

Madani) wilaya de BLIDA"

C/OFFRE DE PRESTATIONS

OFFRE DE PRESTATIONS

Dénomination du soumissionnaire;

Adresse du soumissionnaire;

"Concours national d'architecture restreint N°.....

Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet

200 logements promotionnels Aides à CHIFFA (Sidi-

Madani) wilaya de BLIDA"

D/OFFRE FINANCIERE

OFFRE FINANCIERE

Dénomination du soumissionnaire;

Adresse du soumissionnaire;

"Concours national d'architecture restreint N°.....

Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du projet

200 logements promotionnels Aides à CHIFFA (Sidi-

Madani) wilaya de BLIDA"

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe

cachetée et anonyme comportant la mention :

Monsieur le Directeur de l'Office de Promotion et de

Gestion Immobilière de Blida

"Concours national d'architecture restreint N°.....

Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation du

projet 200 logements promotionnels Aides à CHIFFA

(Sidi-Madani) wilaya de BLIDA

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis

et d'évaluation des offres"

NB. Les offres doivent être signées par le soumissionnaire ou

par une personne dûment habilitée à exécuter le marché,

munie d'une procuration écrite ou décision de délégation de

pouvoir de signature au nom du soumissionnaire présentant

l'offre.

-Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le

signataire

-l'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes,

rayure ou surcharge

1-Phase Dossier de candidature contient :

-Une déclaration de candidature selon le modèle remplie et

daté et signée

-Une déclaration de probité, selon le modèle remplie et daté et

signée

-Une copie de statut pour les personnes morales

-Une copie de casier judiciaire n°03 en cours de validité

-Les documents permettant d'évaluer les capacités des candi-

dates

2-Phase : offres techniques, de prestations et financiers :

A-L'offre technique :

1-La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, rensei-

gnée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son

cachet

2-Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer

l'offre technique du soumissionnaire en matière de :

-Note méthodologique

-Contraintes et solutions proposées

-Moyens humains à mobiliser pour le projet

-Moyens matériels à mobiliser pour le projet

NB : Voir annexe (I) page 70-71-72-73 et 74 du cahier des

charges.

3-Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention

manuscrite "lu et accepté".

B-L'offre de prestation comprend :

-Les pièces graphiques et écrites :

-Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration

dans son environnement immédiat

-Plan masse à l'échelle 1/500

-Les vues en plans des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou

1/200

-Les coupes et façades à l'échelle 1/200

--Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image

du projet

-Un rapport de présentation du projet : justifiant le parti

architectural retenu, la programmation, les surfaces, le coût

des travaux, procédé technique de construction

-Tout autre document nécessaire à une meilleure appréciation

de la conception et du fonctionnement du projet

L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

NB : Le code choisi par le partenaire cocontractant contient

05 chiffres avec type de police "Arial narrow" et taille de la

police 16 et transcrit à droite de la planche à la place du car-

tonneau. Le nombre des planches il faut qu'il ne dépasse par

les (09) planches graphique doivent être de format A1.

C-L'offre financière comprend :

-La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent

cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumis-

sionnaire et portant son cachet

-Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de

maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

NB : Aucune information relative au montant de l'offre

financière ne doit figurer dans les plis de prestations ni dans

les plis des offres techniques, sous peine de rejet de ces

offres.

Cuisine

Ragoût d'agneau aux carottes



Ingrédients :

500 g de gigot d'agneau
4 gousses d'ail
4 oignons
2 c. à soupe de farine
2 tomates
Thym, laurier
1 poivron vert
1 kg de carottes
Persil

Gingembre, piment doux
Paprika,
3 c. à soupe d'huile
Sel, poivre

Préparation :

Désosser le gigot d'agneau et le couper en morceaux, mettre l'os dans une cocotte, ajouter l'eau et le thym, laisser cuire 2 heures, réserver. Peler et couper en morceaux les carottes et les oignons.

Peler les tomates et le poivron, les couper en rondelles. Dans une cocotte, faire revenir les morceaux de viande dans l'huile à feu doux jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés, ajouter la farine en pluie, ajouter les carottes, l'oignon, l'ail écrasé, le poivron, les tomates, la feuille de laurier et le persil haché, assaisonner des épices. Arroser avec le bouillon réservé, laisser mijoter 40 à 45 minutes à feu doux et couvert, rectifier l'assaisonnement.

Gâteau léger aux fruits



Ingrédients :

3 œufs
1 demi-citron
80 g de sucre
20 g de farine
100 g de fruits au choix

Préparation :

Séparer les blancs des jaunes d'œufs.

Battre les blancs en neige ferme. Laver le citron. Prélever un peu de zeste sur une moitié et la presser.

Couper les fruits en morceaux après les avoir lavés et séchés. Beurrer et fariner les moules.

Dans un saladier, battre les jaunes d'œufs et le sucre de façon à ce que le mélange blanchisse et épaisse. Ajouter en continuant à fouetter le zeste de citron, puis le jus du 1/2 citron et les fraises.

Verser la farine. Incorporer délicatement les blancs en neige à la pâte. Verser la pâte dans les moules et enfourner 30 à 40 minutes jusqu'à ce que les gâteaux soient dorés et souples au toucher. Les laisser refroidir 10 min et démouler.

DIÉTÉTIQUE ET SANTÉ

Fruits rouges, tonicité et légèreté

Leur couleur fait du bien au moral à l'image de leurs vertus nutritionnelles qui allient tonicité et légèreté. Grâce à des antioxydants spécifiques, à une bonne présence de vitamine C, les fruits rouges diffusent leur énergie jusqu'aux plus petits vaisseaux de notre corps.

Comment les utiliser pour se soigner ?

Certains naturopathes conseillent d'en faire de petites cures pour évacuer les toxines. Mais on utilisera surtout les feuilles des fruits rouges pour en faire des tisanes diurétiques et désengorger le foie et les reins.

La fraise en cas de crise de goutte

Il suffit d'écraser 80 g de fraises, d'y ajouter un peu de sucre cristallisé, de bien mélanger à 100 ml d'eau chaude. Boire le tout une fois par jour. L'infusion de feuilles de fraisier sauvage est un excellent diurétique.

Le cassis contre les

maladies inflammatoires

Si la baie de cassis est depuis fort longtemps connue pour ses propriétés anti-infectieuses en raison de sa forte teneur en vitamine C, ses feuilles consommées en infusion permettent de lutter contre les maladies inflammatoires (rhumatismes) en raison des flavonoïdes qu'elles contiennent. Faire infuser un creux de main pour une tasse d'eau bouillante pendant un quart-d'heure.

La myrtille

Une infusion avec les feuilles est recommandée en cas de diabète.

La cerise



On utilise traditionnellement les queues des cerises pour des boissons diurétiques (10 g pour un litre d'eau à laisser infuser 15 minutes). Mais certains naturopathes conseillent également de faire de courtes mono-diètes (2 à 3 jours) aux vertus dépuratives et reminéralisantes. La cerise a une action drainante, elle libère les toxines, les reins, le foie et les articulations et tonifie

l'ensemble. Mais attention, elle est très riche en sucre.

La mûre

Il faut ramasser la pousse de ronce au printemps et les feuilles en été. On peut les utiliser ensuite pendant l'hiver en infusion pour soigner les maux de gorge et même les angines.

SANTÉ DE L'ENFANT

Une bonne vision, un élément capital

Savoir détecter les signes d'une mauvaise vision est primordial pour un bon développement de votre enfant. Certains vous mettront rapidement sur la piste mais d'autres sont moins évidents...

Mon enfant a-t-il besoin de lunettes ?

Une bonne vision est un élément capital du développement de l'enfant, d'un point de vue scolaire bien sûr mais aussi social et affectif. Il est, donc, primordial d'en détecter les signes au plus tôt. Certains, évidents, vous mettront rapidement sur la piste mais d'autres, souvent associés à des problèmes de comportement, seront plus difficiles à interpréter...

Les signes qui doivent alerter :



- Votre enfant se plaint fréquemment de maux de tête.
- Il se plaint de douleurs à la nuque.
- Il se fatigue vite et se détourne rapidement des activités qu'il entreprend.
- Il revient de l'école avec les yeux rouges ou irrités.

- Il plisse les yeux ou fronce les sourcils.
- Il cligne fréquemment des yeux.
- Il semble loucher à l'occasion.
- Il ne semble pas s'intéresser à la lecture ou à l'écriture.
- Il confond certaines lettres.

- Il a l'habitude de lire de très près, plongeant le nez dans ses cahiers.

- Il a besoin de son doigt ou d'une règle pour suivre le fil de sa lecture.

- Sa prise, sur son crayon, est exagérément forte.

- Il a de la difficulté à retenir ce qu'il lit.

- Il travaille avec un œil fermé ou en le couvrant d'une main.

Les premières visites chez l'ophtalmologiste :

Ces signes sont si peu apparents qu'il est recommandé de faire passer un premier examen de la vue à votre enfant dès 3 ans. Un autre examen est à prévoir lorsqu'il atteindra l'âge scolaire. C'est d'ailleurs à ce moment que la majorité des enfants atteints d'un défaut visuel commencent à s'en plaindre.

Astuces

Des graines de coriandre plus parfumées



Pour concasser facilement les graines de coriandre et en exhiler tout le parfum, passez-les au four chaud quelques minutes.

Atténuer le goût trop prononcé de l'oignon...



Pour atténuer le goût trop prononcé de l'oignon dans la salade par exemple, faites dégorger les rondelles quelques minutes dans du sel puis rincez-les à l'eau froide.

...du piment trop fort



Pour atténuer la force du piment, faites-le tremper 1 heure dans un mélange de vinaigre doux et de sel. N'oubliez pas que plus vous faites mijoter un plat avec le piment, plus celui-ci devient fort.

Alléger une purée de

pommes de terre

Pour alléger une purée de



pommes de terre, ajoutez juste avant de servir, un blanc d'œuf battu en neige.

Mots Fléchés N°3798

sanction harmonieusement	serres fleuries zones du globe	d'une façon affreuse avouerait	abattis haute classe	abandonnerais ton poste mais oui	recueils d'erreurs	pièce de proue plat vietnamien
parlais du nez précipiterais				coupa le sommet	il éclate après bis petits cahiers	
feuilleterait mouffles			bientôt obèse pillage	classée unirais encore une fois		agence de Kourou
escorte insipide		feras tremper voltages	lieux de combats mâts de l'arrière	porteurs de voiles roue à gorge		petites effigies
essayer mamelle		envahissais désir			possessif ventilées	allure
bébés réputés têtus	complets habitants du désert		mois du muquet étain du chimiste	recipient scènes rigolotes	suprême habileté poitrine	
unifieraient	navire de guerre services de garde			muse pièce du harnachement		
le néant absolu durée d'existence		n'avance pas dépassa la mesure	thymus du veau rassemble		transpire fleuve de Sibérie	fabriquer
fabrique de cadres glissée	siqle de société chérir	destruction sodium au labo		soyez hardis	initiales nazies possédés	
nourrisson	bicoques inauguré	son premier est une fête	concevoir	obtempéré groupe de grains	paque de canard cri d'entêté	temps de géologue
sport de vagues ou de neige		une des Baléares			deuxième de gamme	

SUDOKU	N°3798	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3797
		N°3797	

		5		4	6		2	8
8			3		5	9		
	3	2		7				
	4		2			6	9	
		1		9		4		
	5	9			8		3	
				8		2	5	
		6	5		7			9
5	8		9	1		7		

6	1	7	9	3	5	4	2	8
8	9	2	7	4	6	3	5	1
3	4	5	1	2	8	7	9	6
1	6	9	5	7	2	8	3	4
2	7	8	3	9	4	1	6	5
4	5	3	8	6	1	9	7	2
5	3	1	2	8	7	6	4	9
7	2	6	4	1	9	5	8	3
9	8	4	6	5	3	2	1	7

■	F	■	P	■	P	■	F	■	P	■	V	■	E
■	D	■	E	■	F	■	I	■	N	■	I	■	T
■	C	■	A	■	P	■	I	■	T	■	A	■	L
■	P	■	O	■	L	■	A	■	R	■	I	■	S
■	N	■	A	■	I	■	V	■	E	■	T	■	E
■	E	■	D	■	I	■	T	■	A	■	A	■	E
■	A	■	S	■	N	■	A	■	R	■	R	■	E
■	S	■	T	■	E	■	W	■	A	■	R	■	D
■	I	■	A	■	S	■	T	■	E	■	R	■	I
■	F	■	O	■	R	■	T	■	S	■	U	■	M
■	N	■	O	■	T	■	E	■	R	■	E	■	A
■	E	■	S	■	T	■	E	■	S	■	T	■	E
■	M	■	O	■	T	■	E	■	T	■	A	■	L
■	R	■	E	■	V	■	I	■	S	■	E	■	E
■	R	■	E	■	V	■	E	■	Z	■	F	■	I
■	M	■	I	■	S	■	E	■	R	■	A	■	B
■	O	■	N	■	C	■	I	■	D	■	P	■	T
■	S	■	I	■	R	■	T	■	A	■	K	■	I
■	C	■	A	■	R	■	A	■	T	■		■	

D'anciens muscles des membres reptiliens trouvés chez le fœtus humain

Des chercheurs ont découvert que des muscles extra-reptiliens se développaient temporairement chez le fœtus avant de disparaître à la naissance. Certaines de ces structures sont supposées avoir été abandonnées par nos ancêtres il y a 250 millions d'années.

L'atavisme se caractérise par un trait ancien que l'on peut observer dans un organisme moderne. Les dauphins et marsouins par exemple, développent dans le ventre de leur mère un "début" de membres postérieurs, qui disparaissent ensuite. Chez l'humain, les fœtus développent une sorte de petite queue – un témoignage de nos ancêtres – qui disparaît à la huitième semaine de grossesse environ. Les dernières avancées technologiques nous permettent aujourd'hui de mieux appréhender le développement du fœtus humain. Alors forcément, les chercheurs ne s'en privent pas.



Vestiges de nos ancêtres

Pour ces nouveaux travaux, publiés dans la revue *Development*, des chercheurs de l'université Howard, à Washington, ont réussi à suivre l'évolution de l'embryon humain, grâce à des images 3D. Ils se sont principalement concentrés sur le développement musculaire des mains et des pieds entre la septième et la treizième semaine de grossesse. Ils ont alors découvert une trentaine de muscles distincts dans chaque membre vers la sep-

tième semaine de gestation. Puis, à la 13^e semaine, il ne restait que 20 muscles. Certaines structures ataviques avaient alors fusionné avec d'autres, ou s'étaient dégradées avant de disparaître. Certains de ces muscles ont même disparu chez nos ancêtres il y a plus de 250 millions d'années, lors de la transition entre les reptiles synapsides et les mammifères. Ces muscles de membres supplémentaires ne peuvent être identifiés aujourd'hui que chez certains reptiles. Comme les lézards. Il peut

arriver, certes, que ces muscles puissent être détectés chez l'Homme adulte. Mais ce type de cas est très rare. Il est tout de même fascinant de penser que les embryons humains, dans le ventre de leur mère, développent encore de petits muscles présents chez nos ancêtres alors que les dinosaures n'étaient même pas encore apparus sur notre planète. À l'époque, la plus grande extinction que la Terre ait connue venait d'avoir lieu.

La boisson la plus hydratante ne serait pas... l'eau !



Ronald Maughan est professeur à l'école de médecine Saint-Andrews en Écosse. Son équipe est à l'origine d'une étude n'ayant à

l'époque pas beaucoup retenu l'attention des médias. Parue dans *The American Journal of Clinical Nutrition* en 2016, l'étude en question a conclu que l'eau n'était pas la boisson la plus hydratante !

Le chercheur et son équipe ont mis au point le Beverage hydration index (Indice d'hydratation des boissons). Selon l'étude, l'eau a bien un effet hydratant plus rapide que les autres boissons. En revanche, il faudrait selon eux donner la priorité à des boissons contenant un peu de sucre, de matières grasses et/ou de protéines. Celles-ci permettraient une hydratation plus longue que l'eau.

Le lait en première position, loin devant l'eau plate !

Les urines de 72 volontaires ont été analysées afin de mesurer les effets de 13 liquides sur leur organisme. Or, dans le classement établi à l'aide

du Beverage hydration index, l'eau plate occupe seulement la 10^e place sur 13 ! Avant l'eau plate se trouve le lait ainsi que les solutions de réhydratation prescrites par exemple en cas de diarrhées. On retrouve également le jus d'orange, le thé ainsi que certains sodas et autres boissons énergisantes.

Selon les chercheurs, le lait est plus hydratant que l'eau plate en raison de la présence de lactose. Celui-ci ralentit le passage de l'eau dans l'estomac et le reste du corps. De plus, la présence de sodium favorise une certaine rétention d'eau, diminuant du même coup le volume d'urine évacué.

Rappelons que l'étude n'est pas à prendre au premier degré. En effet, il s'agit par exemple d'éviter à tout prix de penser que le Coca-Cola peut se substituer à l'eau !

L'encyclopédie DES INVENTIONS

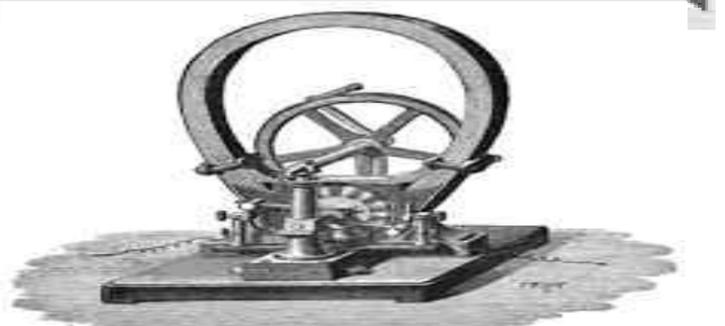
Dynamo Gramme

Inventeur : Zénobe Gramme

Date : 1867

Lieu : Belgique

Le 26 février 1867 Zenobe Gramme prend un brevet pour plusieurs dispositifs destinés à perfectionner les machines à courant alternatif et, en 1868, construit la première dynamo à courant continu, point de départ de l'industrie électrique moderne.



LES REINES DU RING



21h00



Après avoir purgé une peine de prison, Rose, 30 ans, trouve un emploi de caissière dans un supermarché. Elle n'a qu'une idée en tête : retrouver Mickaël, son fils confié à une maison d'accueil. Mais le gamin, âgé de 11 ans et passionné de catch, ne l'accueille pas à bras ouverts. Pour se rapprocher de lui, Rose décide de partager sa passion. Avec trois collègues du supermarché, elle monte une équipe de catch. Un ancien pro de la lutte, Richard, reconverti en gardien de gymnase, devient leur entraîneur un peu malgré lui

RAMBO 3



21h00



John Rambo s'est réfugié dans un monastère bouddhiste pour s'adonner à la méditation, loin du monde violent qui jusqu'ici a été le sien. Cette retraite est de bien courte durée car le colonel Trautman vient solliciter son aide pour une dernière mission à l'Est. Rambo refuse mais, quelques jours plus tard, il apprend que Trautman est tombé entre les mains du sadique colonel Zaysen, qui le retient prisonnier en Afghanistan. Le sang de Rambo ne fait qu'un tour et c'est bardé d'explosifs, qu'il parvient à passer la frontière grâce à l'aide des Mujahidins. Accompagné d'un guide et d'un enfant qui refuse de le quitter, il parvient à la forteresse

THE VICTIM



21h00



Craig se sent rejeté aussi par sa femme qui se sépare de lui et part avec leur fille. Pour lui éviter une peine de prison, Solomon demande à Anna d'affirmer devant le tribunal qu'elle ne souhaitait pas la mort de Craig. Mais elle reste persuadée qu'il est bien le meurtrier de son fils. Mo poursuit son enquête et découvre avec qui l'assistante sociale du meurtrier a régulièrement rendez-vous. Le policier qui a enquêté sur le meurtre a des soupçons sur Danny, le petit ami de Louise. Grover fait pression sur William pour qu'il avoue avoir tabassé Craig sur instruction d'Anna

FAUT PAS RÊVER EN PROVENCE



21h00



Du haut de ses 1909 m, le mont Ventoux accueille Carolina De Salvo sur ses pentes abruptes, mais cette dernière se rend également dans les villages environnants, où règne une grande douceur de vivre... toute provençale ! Un endroit propice pour faire connaissance avec des amoureux fous de leur terroir. À l'image de Franck Bonfils, chef d'entreprise de la région et passionné de vélo, qui va entraîner Carolina jusqu'au sommet de celui que l'on surnomme aussi le mont Chauve. Un véritable défi quand le vent souffle en rafales et que l'orage menace ! Avec les reportages : «SOS Forêt en danger» ; «Les mystères de l'eau» ; «Amoureux des belles choses»



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CIEL SANS ÉTOILES



21h00



Allemagne de l'Est, 1952. La jeune ouvrière Anna Kaminski, fiancée d'un soldat tombé à la guerre, est séparée de son jeune fils par le rideau de fer. Alors qu'elle vit et travaille en Thuringe, le garçon est élevé par ses grands-parents en Bavière, à seulement quelques kilomètres de là. Souhaitant à tout prix le retrouver, elle rejoint un groupe de fugitifs et franchit clandestinement la frontière. Mais, blessée par des tirs, elle est découverte par Carl Altmann, un jeune agent de la police des frontières

APOCALYPSE -
LA 2E GUERRE
MONDIALE

21h00



Fin 1942 : les Russes tiennent toujours à Stalingrad et le front de l'Est piétine. Dans l'Atlantique nord, les Alliés parviennent à réduire la menace des sous-marins allemands. Alors qu'à El-Alamein, dans le désert d'Égypte, l'Empire britannique stoppe l'avancée dangereuse des troupes de Rommel vers le canal de Suez, Britanniques et Américains ouvrent un nouveau front dans le Maghreb. Pour sécuriser la côte méditerranéenne en France, Hitler envahit la «zone libre», et intensifie les rafles de Juifs partout en Europe. Mais il est impuissant face à la contre-attaque du général Joukov à Stalingrad et ne peut déjouer l'encercllement de ses troupes

FRANCE - TURQUIE



21h00



Match décisif pour les Bleus face à leur adversaire le plus redoutable dans ce groupe H. Et c'est peu dire qu'il leur faudra une vigilance de tous les instants, trois jours après un déplacement éprouvant en Islande, en vue d'une première place que les champions du monde auraient la quasi-certitude de conserver jusqu'à la fin de cette campagne en cas de victoire nette et sans bavure. Pour rappel, les hommes de Didier Deschamps s'étaient inclinés en Turquie (0-2) au terme d'un match aller sans relief, alors que la différence de buts particulière est susceptible de peser au moment de faire le bilan. Tout autre résultat qu'une victoire résonnerait donc comme un échec pour MBappé et les siens

COUP DE FOUDRE
EN ANDALOUSIE

21h00



Claire débarque en Andalousie une semaine avant le mariage de sa soeur cadette, Laura. Elle rencontre Alvàro, le beau fiancé pour qui elle va rapidement craquer. Tout se complique lorsqu'ils comprennent que Laura est introuvable. Claire, qui réfléchit toujours avant d'agir, et Alvàro qui se laisse toujours guider par sa passion, ont quelques jours pour remonter la piste de la fiancée à travers l'Andalousie

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Mariah Carey

Elle éjecte sa parolière du tapis rouge

Alors qu'elle se prêtait à la traditionnelle séance photo sur tapis rouge, Mariah Carey a croisé la parolière américaine Diane Warren, avec qui elle a collaboré

sur l'album Rainbow en 1999. "J'ai croisé une vieille amie aujourd'hui, a partagé l'auteur sur Twitter. Nous avons fait des chansons ensemble. Toujours génial de la voir !". Une

joie pas forcément partagée puisqu'après avoir daigné prendre la pose pour un rapide selfie, Mariah Carey a littéralement éjecté "son amie" !



Stromae Sa chanson utilisée par les anti-PMA

Stromae souhaite porter plainte contre les organisateurs de la manifestation anti-PMA qui ont utilisé son titre "Papaoutai" pendant leur rassemblement. Un détournement pas tout à fait au goût de l'artiste belge qui compte bien porter l'affaire devant les tribunaux.



Elle Fanning L'adorable baby doll de Maléfique

La délicieuse Elle Fanning reprend son rôle de la princesse Aurore dans "Maléfique : Le Pouvoir du mal" qui débarque dans les salles obscures françaises le 16 octobre 2019. Derrière l'actrice américaine aux airs sages se cache une jeune femme capable de prendre des risques sur tapis rouge

Fajr	05h27
Dohr	12h34
Asr	15h46
Maghreb	18h16
Icha	19h36



INDÉPENDANCE DU SAHARA OCCIDENTAL Le rôle des jeunes Sahraouis salué

Le ministre sahraoui de la Diaspora et des territoires sahraouis occupés, Bachir Mustafa Sayed, a salué hier, le rôle de premier plan joué par la jeunesse sahraouie dans la bataille pour la libération de leur pays. Lors de son discours à l'ouverture de la troisième journée de la conférence, "Journées de formation pour la jeunesse sur le Front Polisario", organisé par la Ligue des étudiants et jeunes sahraouis (LEJSEE) tenue à Madrid, M. Bachir Sayed a déclaré que "les étudiants sahraouis ont joué un rôle de premier plan dans les campagnes d'alphabétisation, consacrant leurs efforts, leur temps et

leurs connaissances, au service de la cause nationale". Le ministre a soutenu que "les étudiants sahraouis sont les ambassadeurs d'une cause juste, remplissant un devoir national consistant à étudier et à se former en tant que professionnels, qui constitue une autre forme de lutte et de service pour la patrie", affirmant que les valeurs, les nobles idéaux et l'unité nationale sont les garants des étudiants sahraouis, dans leur noble mission de construire une société contemporaine. Depuis vendredi, Madrid accueille les travaux des premières sessions de formation des jeunes sur le Front Polisario. Dans leurs

interventions, tous les participants ont réitéré leur attachement au Front Polisario. Ils ont également dénoncé les violations commises par le régime marocain contre la population civile sahraouie, exigeant que l'ONU se conforme pleinement à son plan de règlement signé en 1991 par le Front Polisario et le Royaume du Maroc, afin que le peuple sahraoui décide librement de son avenir. Lors de ce dernier jour de la conférence, différents débats seront consacrés à des sujets d'un grand intérêt, comme "l'Unité nationale sahraouie", "l'Etat sahraoui et l'idéologie du Front Polisario".

IL TUE SON EX-FEMME ET PRESQUE TOUTE SA FAMILLE QUADRUPLE MEURTRE À SIDI BEL ABBÈS

Au moment où nous mettons sous presse et selon une chaîne de télévision privée, le suspect est encerclé par la police. Plus tôt dans la journée, l'homme a abattu froidement son ex-femme et un bon nombre de sa famille, à cause d'un différend. Un quadruple meurtre à secoué, ce matin, la commune de Sidi Lahcen, située dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. Un homme, présenté comme un policier notamment sur les

réseaux sociaux, a tué son ex-femme, le père de cette dernière ainsi que sa mère et sa sœur. Quant à son frère, il a été blessé sans que l'état de son pronostic vital ne soit donné. D'après la même source, le suspect a été encerclé dans son domicile par la police. Un de ses proches s'est introduit chez lui pour le convaincre de se rendre, mais en vain. Il aurait commis son forfait, suite à un conflit entre lui et son ex-femme.



AU LENDEMAIN DU FORFAIT DU CLUB DANS LE DERBY LES JOUEURS DE L'USMA ENTAMENT UNE GRÈVE

La direction de l'USM Alger a annoncé hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle, que les joueurs du club ont décidé de geler leurs activités jusqu'au règlement de la situation générale du club. "La direction de l'USM Alger annonce être informée par les joueurs de l'équipe première, du gel de leurs activités (entraînements et participations aux rencontres nationales et internationales), jusqu'au règlement de la situation générale du club.

La décision des joueurs a été prise, suite à l'incapacité du club d'honorer ses engagements financiers", lit-on dans un communiqué de la direction du club de Soutara. Les dirigeants usmistes appellent "l'ensemble de la famille usmiste afin de se mobiliser. Toute personne capable d'intervenir, aider, financer ou apporter des solutions permettant au club de sortir de cette spirale insoutenable, est la bienvenue au stade Omar Hamadi".

VFS GLOBAL PRIVÉ D'INTERNET

Aucun visa ne peut être délivré

Le Centre VFS Global d'Alger est privé d'Internet depuis hier matin, sur décision de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPC), a annoncé dans un communiqué, le Consulat général de France. "Suite à une décision unilatérale de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPC), prise sans préavis et sans notification, le centre VFS Global d'Alger est privé des accès Internet, indispensables à son fonctionnement", indique le communiqué.

"En conséquence, le Consulat général de France à Alger n'est lui-même plus en mesure d'instruire les demandes de visas. Aucune instruction n'étant possible, aucune décision ne peut être prise. Aucun visa ne peut être délivré", précise le même communiqué. "Le Consulat général regrette que cette décision de l'ARPC, qu'il n'entend pas contester, n'ait pas mieux pris en considération l'intérêt des particuliers et des entreprises, pour qui l'obtention d'un visa est une chose particulièrement importante", poursuit le communiqué. A cet effet, le Consulat général "remercie par avance les autorités en charge, de bien vouloir reconsidérer cette décision et de prendre les mesures provisoires urgentes, indispensables au bon fonctionnement du centre VFS Global d'Alger et du consulat général de France, à Alger". Et de conclure en présentant ses excuses "aux particuliers et aux entreprises, pour ce nouvel incident qui fait suite à celui survenu cet été, après la fermeture soudaine de l'entreprise SLC qui avait également impacté durablement le fonctionnement du centre VFS Global et du Consulat général de France à Alger".

TRAFIC DE DROGUE

Un réseau national démantelé

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Tiaret ont démantelé un réseau national de trafic de drogue et saisi plus de 11 kg de kif traité, a-t-on appris hier, de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations faisant état la semaine écoulée, des agissements d'un réseau de trafic de drogue opérant dans plusieurs wilayas à partir de Relizane en prenant Tiaret comme wilaya de transit, les enquêteurs ont réussi à arrêter deux individus et saisi une quantité de 11,180 kg de kif traité, dissimulée à l'intérieur d'un véhicule. La prise a été effectuée à Rahouia, a-t-on ajouté. Le dossier de cette affaire a été déféré devant le juge d'instruction du tribunal de Tiaret. Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on précisé.

DÉCÈS D'UN PRÉVENU DANS UN COMMISSARIAT À BLIDA

Le parquet ouvre une enquête !

Le parquet général près le tribunal de Blida a décidé d'ouvrir une enquête, pour faire la lumière sur la mort d'un prévenu dans un commissariat de police.

La Direction générale de la Sûreté nationale a révélé dans un communiqué, que le prévenu, âgé de 35 ans, a été victime d'un malaise. Après avoir reçu les premiers soins sur place par une équipe médicale spécialisée, le prévenu a été transporté vers l'hôpital Ibrahim Tirichine ex-Faubourg de Blida, où sa mort a été constatée par un médecin légiste. Le parquet général près le tribunal de Blida a décidé l'ouverture d'une enquête, ajoute la DGSN, dans son communiqué.